

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	17	EDUCATION	01
TRANSPORT	03	ADMINISTRATION	13	ECONOMIE	10
RURAL	04	GOVERNANCE PUBLIQUE	09	TELECOMMUNICATION	02

N° 2339

1 Juillet 2021

1 July 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*):

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	004 /C/BFA/SG/2020 du 25 mars 2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004 BIS/AONO/COMMUNE - BAFIA/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU D'ÉLECTRIFICATION RURALE : LABLÉ - GUÉRIMA, DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

2	Reference	0632/DIPL/ D12/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE REPORT N° 0632/DIPL/ D12/SDBMM/SM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

3	Reference	02 Lire
	Titre/objet	A LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MIRAP/ADM/DAF/CF/2021 DU 04/06/2021 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) MOTOCYCLETTES TOUT TERRAIN A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

4	Reference	006/AONO/ADC/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 30/06/2021 RELATIF A L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.FINANCEMENT: SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A, EXERCICE 2021, LIGNE 62412000.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-07-2021

5	Reference	001698/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001698/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET, BUREAU D'ÉTUDES OU D'UNE ENTREPRISE EN VUE DU DÉVELOPPEMENT D'UN LOGICIEL DE SUIVI DU TRAITEMENT DES DOSSIERS DE FRAIS DE RELÈVE AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	20-07-2021



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	450/CW/DG/2021 du 17/06/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ CORN N°: 450/CW/DG/2021 DU 17/06/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 16/03/2021 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES COMMERCIAUX A LA CAMWATER.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
7	Reference	N° 283/D/CUY/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 283/D/CUY/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN FEUX TRICOLORES DE CERTAINS CARREFOURS DANS LA VILLE DE YAOUNDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
8	Reference	N° 280/D/CUY/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 280/D/CUY/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 26/05/2021 POUR LA CONSTRUCTION DES FONTAINES DANS CERTAINS CARREFOURS ET À L'ENTRÉE DE L'HÔTEL DE VILLE DE YAOUNDE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
9	Reference	01 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003BIS/AONO/C-MENUEME/CIPM/2021 DU 08/06/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU TRONCON NKOL BENEALOT -YENESSI DANS LA COMMUNE DE MENUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
10	Reference	001704/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001704/AONOPU/MINAT/CIPM /2021 DU 29 JUIN 2021 RELATIF À L'ACQUISITION DE DEUX (02) EMBARCATIONS A MOTEUR AU PROFIT DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	23-07-2021
11	Reference	001703/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001703/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET, BUREAU D'ÉTUDES OU D'UNE ENTREPRISE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN LOGICIEL DE SUIVI DES DÉTENTEURS D'ARMES ET MUNITIONS AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	21-07-2021

#

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [007/AONO/B/SDG/CRPM-ES/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007 /AONO/B/SDG/CRPM-ES/2021 DU 25 JUIN 2021 POUR LES ETUDES GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ÉDUCATION DE BASE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 15-07-2021

13

Reference [007/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2021 DU _01/07/2021_ EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU A ELIG-MFOMO CENTRE URBAIN DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREDANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2021, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION LES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES, EN LOT UNIQUE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 22-07-2021

14

Reference [447 /CW/DG/2021 du 14/06/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ CORN N°: 447 /CW/DG/2021 DU 14/06/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 16/03/2021 POUR FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES ET CLIMATISEURS A LA CAMWATER (EN 02 LOTS).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

15

Reference [447/CW/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 14/06/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°447/CW/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 14/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 16/03/2021 POUR FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES ET CLIMATISEURS A LA CAMWATER (EN 02 LOTS)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

16

Reference [N° 281/D/CUY/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 281/D/CUY/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE D'UN MINIBUS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDÉ

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

17

Reference [001/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 001/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2021 RELATIF À L'ACQUISITION DE DEUX (02) EMBARCATIONS EN FIBRE DE VERRE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

18	<p>Reference 005/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 005/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2021 RELATIF À L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UNE UNITÉ DE FABRICATION D'ALIMENTS POUR POISSON.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

19	<p>Reference N°837/C/CUY/SG /2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 15 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN MINIBUS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

20	<p>Reference 01 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2021 DU 08/06/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A MINLABA DANS LA COMMUNE DE MENGUEME DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

21	<p>Reference N°838/C/CUY/SG /2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER BOTANIQUE AU PARCOURS VITA DE YAOUNDÉ.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

22	<p>Reference 1282-21/DAG/DG/PAD DU 01/07/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION N°1282-21/DAG/DG/PAD DU 01/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ MOZALE BP. 5052 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF AU LOT 2 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 28/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE NETTOYAGE DE BUREAUX ET LOCAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

23	<p>Reference 011/C/RL/DSM/C.MK0/2021 DU 25/06/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°011/C/RL/DSM/C.MK0/2021 DU 25/06/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°12/AONO/MOUANKO/CIPM/2021 DU 05/05/2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'EQUIPEMENT DU MARCHÉ DE NKAGANZOK EN INFRASTRUCTURES DE CONDITIONNEMENT (CHAMBRE FROIDE ET USINE À GLACE) DANS LA COMMUNE MOUANKO , DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL ;</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	1283-21/DAG/DG/PAD DU 01/07/2021 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°1283-21/DAG/DG/PAD DU 01/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ MOZALE BP. 5052 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF AU LOT 3 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 28/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE NETTOYAGE DE BUREAUX ET LOCAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA. -
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
25	Reference	0004030/DAG/DG/PAD DU 01/07/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°0004030/DAG/DG/PAD DU 01/07/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 28/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE NETTOYAGE DE BUREAUX ET LOCAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
26	Reference	450/CW/DG/2021 du 17/06/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ CORN N°: 450/CW/DG/2021 DU 17/06/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 16/03/2021 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES COMMERCIAUX A LA CAMWATER.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
27	Reference	022/ADC/CBO/SG/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°022/ADC/CBO/SG/CIPM/2021 DU 25 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS DE FOIN DANS LES LOCALITES DE NDOKAYO ET ZEMBE BORONGO, COMMUNE DE BEATARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJREM, REGION DE L'EST
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	20-07-2021
28	Reference	021/DC/CBO/SG/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°021/DC/CBO/SG/CIPM/2021 DU 25 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE DE 36 SACS DE 50 KG DE SEMENCES FOURRAGERES TRAITEES, A LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	20-07-2021
29	Reference	0044/DIPL/ D12/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0044/DIPL/ D12/SDBMM/SM LE 30 JUIN 2021
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

30	Reference 476/CW/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 17/06/2021 Lire Titre/objet DECISION N° 476/CW/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 17/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 20/04/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE MAITRISE D'OEUVRE CHARGÉE DU CONTRÔLE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU CENTRE DE MOULOUNDOU. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de clôture N/A
-----------	---

31	Reference 476/CW/DG/2021 du 17/06/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ COM N°: 476/CW/DG/2021 DU 17/06/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 20/04/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE MAITRISE D'OEUVRE CHARGÉE DU CONTRÔLE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU CENTRE DE MOULOUNDOU. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de clôture N/A
-----------	---

32	Reference N°838/C/CUY/SG /2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER BOTANIQUE AU PARCOURS VITA DE YAOUNDÉ. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de clôture N/A
-----------	---

33	Reference 450/CW/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 17/06/2021 Lire Titre/objet DECISION N°450/CW/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 17/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 16/03/2021 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES COMMERCIAUX A LA CAMWATER. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de clôture N/A
-----------	---

34	Reference 21/1024/SUP'PTIC/DAG/SDM Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 DU 05 AVRIL 2021 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE ; Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de clôture N/A
-----------	---

35	Reference N°833/C/CUY/SG /2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE RADIO -PRESSE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de clôture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

36	Reference N° 282/D/CUY/CIPM/2021 Lire Titre/objet DECISION N° 282/D/CUY/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER BOTANIQUE AU PARCOURS VITA DE YAOUNDÉ Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

37	Reference 002/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2021 Lire Titre/objet DECISION N° 002/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2021 RELATIF À L'ACQUISITION DE QUATRE (04) MOTEURS HORS-BORDS. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

38	Reference 0004030/DAG/DG/PAD DU 01/07/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ N°0004030/DAG/DG/PAD DU 01/07/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 28/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE NETTOYAGE DE BUREAUX ET LOCAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA.- Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

39	Reference 476/CW/DG/2021 du 17/06/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ COM N°: 476/CW/DG/2021 DU 17/06/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 20/04/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE MAITRISE D'OEUVRE CHARGÉE DU CONTRÔLE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU CENTRE DE MOULOUNDOU. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

40	Reference N°837/C/CUY/SG /2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 15 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN MINIBUS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

41	Reference 1284-21/DAG/DG/PAD DU 01/07/2021 Lire Titre/objet DÉCISION N°1284-21/DAG/DG/PAD DU 01/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ ALKAN ENVIRONNEMENT BP. 15270 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF AU LOT 4 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 28/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE NETTOYAGE DE BUREAUX ET LOCAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA. - Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

42	Reference	1285/DAG/DG/PAD DU 01/07/2021 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°1285/DAG/DG/PAD DU 01/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ ALKAN ENVIRONMENT BP, 15270 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF AU LOT 5 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 28/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE NETTOYAGE DE BUREAUX ET LOCAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA. -
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

43	Reference	N°839/C/CUY/SG /2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 15 MARS 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT EN FEUX TRICOLORES DE CERTAINS CARREFOURS DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

44	Reference	005/C/MINEPIA/CDPM/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 005/C/MINEPIA/CDPM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2021 RELATIF À L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UNE UNITÉ DE FABRICATION D'ALIMENTS POUR POISSON.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

45	Reference	N°833/C/CUY/SG /2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO -PRESSE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

46	Reference	019/DM/RL/DSM/C.MKO/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°019/DM/RL/DSM/C.MKO/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

47	Reference	21/1039/SUP'PTIC/DAG/SDM Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 DU 05 AVRIL 2021 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

48	<p>Reference 010/C/RL/DSM/C.MK0/2021 DU 25/06/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°010/C/RL/DSM/C.MK0/2021 DU 25/06/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°10/AONO/C-MOUANKO/SG/C?PM/2029 DU 05/05/2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE CONSTRUCTION DU PAVILLON D'HOSPITALISATION AU CMA DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL ;</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

49	<p>Reference 05/AONO/SPE/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°05/AONO/SPE/CIPM/2021 DU 01ER JUILLET 2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'ÉDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 19-07-2021</p>
-----------	---

50	<p>Reference 004/C/MINEPIA/CDPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 004/C/MINEPIA/CDPM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 004/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2021 RELATIF À L'ACQUISITION DES ALIMENTS GRANULÉS POUR LES UNITÉS DE PRODUCTION DE POISSON MARCHAND.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

51	<p>Reference 1281-21/DAG/DG/PAD DU 01/07/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION N°1281-21/DAG/DG/PAD DU 01/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ ALKAN ENVIRONNEMENT BP. 15270 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF AU LOT 1 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 28/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE NETTOYAGE DE BUREAUX ET LOCAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA. -</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

52	<p>Reference 001/C/MINEPIA/CDPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 001/C/MINEPIA/CDPM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2021 RELATIF À L'ACQUISITION DE DEUX (02) EMBARCATIONS EN FIBRE DE VERRE.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

53	<p>Reference 020/DM/RL/DSM/C.MK0/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°020/DM/RL/DSM/C.MK0/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

54	Reference	003/C/MINEPIA/CDPM/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/C/MINEPIA/CDPM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2021 RELATIF À L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE (PICK-UP).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

55	Reference	004 /DM/C/BFA/SG/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004 BIS/AONO/COMMUNE - BAFIA/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU D'ÉLECTRIFICATION RURALE : LABLÉ - GUÉRIMA, DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

56	Reference	004/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 004/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 004/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2021 RELATIF À L'ACQUISITION DES ALIMENTS GRANULÉS POUR LES UNITÉS DE PRODUCTION DE POISSON MARCHAND.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

57	Reference	018/DC/C-BANGOU/CIPM-AG/2021 Lire
	Titre/objet	POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS ET PRODUITS DESTINÉS À LA LUTTE CONTRE LA COVID -19 DANS LA COMMUNE DE BANGOU
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	12-07-2021

58	Reference	N°839/C/CIUY/SG /2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CIUY/CIPM/2021 DU 15 MARS 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT EN FEUX TRICOLORES DE CERTAINS CARREFOURS DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

59	Reference	003/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2021. Lire
	Titre/objet	DECISION N° 003/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2021 RELATIF À L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE (PICK-UP).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

60	<p>Reference N°002/ DC/J03.06/C-EMO/SG/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE COTATION N°002/ DC/J03.06/C-EMO/SG/CIPM/2021 DU 01/07/2021 _____ POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS, PRIMAIRES DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, ARRONDISSEMENT D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREMAITRE D'OUVRAGE: MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMOAUTORITE CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMODANS LE CADRE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2021, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL À MANIFESTATION POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS SUS-INDIQUÉES.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 23-07-2021</p>
-----------	---

61	<p>Reference 0632/DIPL/ D12/SDBMM/SM Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE DE REPORT N° 0632/DIPL/ D12/SDBMM/SM</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

62	<p>Reference 005/AONO/CBBO/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CBBO/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CHARPENTE COUVERTURE DE L'HOTEL DE VILLE DE BELABO DANS LA COMMUNE DE BELABO, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 20-07-2021</p>
-----------	---

63	<p>Reference 006/AONO/JO3-06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/JO3-06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2021 DU 01/07/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTE :1- ELIG-BITSETSA – EP DE NIGA – ABANG ESSONO – CARF. ENOBITA,2- EP DE NIGA – ETAKA (LIMITE MONATÉLÉ),3- EP DE NIGA – PONT SUR LA LEKIE (LIMITE OBALA)DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 23-07-2021</p>
-----------	--

64	<p>Reference 002/C/MINEPIA/CDPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 002/C/MINEPIA/CDPM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU27 AVRIL 2021 RELATIF À L'ACQUISITION DE QUATRE (04) MOTEURS HORS-BORDS.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

65	<p>Reference 001699/AONOPU/CIPM/MINAT/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001699/AONOPU/CIPM/MINAT/2021 DU 29 JUIN 2021 RELATIF À L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE BUREAUTIQUE DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 28-07-2021</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

66	Reference	447 /CW/DG/2021 du 14/06/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHE CORN N°: 447 /CW/DG/2021 DU 14/06/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 16/03/2021 POUR FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES ET CLIMATISEURS A LA CAMWATER (EN 02 LOTS).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

67	Reference	0034/AONO/MINEPAT/CISPM/2021 du 04 Juin 2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0034/AONO/MINEPAT/CISPM/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION DE DOUZE (12) VÉHICULES DE TYPES PICK-UP, DESTINES A DIX (10) DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES DU MINEPAT ET SES INSPECTIONS GÉNÉRALES, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	08-07-2021

68	Reference	N° 19 /C/MAT/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 19 /C/MAT/2021PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE N°02/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE DE L'ÉQUIPEMENT MÉDICAL AU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE LISSE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

69	Reference	0035/AONO/MINEPAT/CISPM/2021 du 04 JUIN 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0035/AONO/MINEPAT/CISPM/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE DE TYPE 4X4 STATION WAGON, DESTINÉ AU COMITÉ DE COMPÉTITIVITÉ.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	08-07-2021

70	Reference	006/AONO/C. LOLODORF/CIPM/2021 DU 14/06/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 006/AONO/C. LOLODORF/CIPM/2021 DU 14/06/2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE INSTALLATION SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DE 2.5 KWC AU CSI DE LOLODORF URBAIN, COMMUNE DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-07-2021

71	Reference	011/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 Lire
	Titre/objet	LETTRE D'INVITATION N°011/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 YAOUNDÉ LE 29 JUIN 2021AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENTCE PROJET EST FINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	23-07-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

72	<p>Reference 007/AONO/C-LOLO/SG/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-LOLO/SG/CIPM/2021 DU 14/06/2021 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA PLACE DES ICONES DE LOLODORF DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD FINANCEMENT : MINDEVELL BIP 2021.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 05-07-2021</p>
-----------	--

73	<p>Reference N° 05/C/C/BOK/SG/21 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

74	<p>Reference 1019 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 1019 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 28 JUIIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ÉVALUATION DES PIÈCES ADMINISTRATIVES ET DES OFFRES TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 27/AOIR/MINTP/CIPM-TCRI/CCEM-TR/2021 DU 10/05/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE DE LA CONCEPTION ET LA REALISATION DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PONT DE PALAR SUR LE MAYO KALLIAO ET SES VOIES D'ACCES. SITUE AU PK 02+523 DU TRONÇON MAROUA-MORA SUR LA ROUTE NATIONALE N°1, DANS LE DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME.FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 36 467 03 33 00 093 2251.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

75	<p>Reference 010/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/202 Lire</p> <p>Titre/objet LETTRE D'INVITATION N°010/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 YAOUNDÉ LE 29 JUIIN 2021 AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENTCE PROJET EST FINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 23-07-2021</p>
-----------	--

76	<p>Reference 1007/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/AR/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 1007/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/AR/2021 DU 28 JUIIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 04/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BARRIÈRES DE PLUIES SUR CERTAINES ROUTES NATIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU SUD (RÉGION DE L'EST).FINANCEMENT: BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

77	<p>Reference 76/21/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ENC. /- Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°76/21/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ENC. /- PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°04/AONO/MINESEC/CIPM/2021 DU 09 FEVRIER 2021</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

78	Reference 020/D/C-BANGOU/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°015/AONO/C-BANGOU/CIPM-SP1/2021 DU 06/04/2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE DE BANGOU(LOT 1 :CARREFOUR KEMPA-LYCÉE DE BAPA-CARREFOUR TOUPE AVEC BRETELLE VERS LE COURS D'EAU KEUNKEUN ; LOT 2 :CARREFOUR RIVIÈRE CHIEMAWANG-RIVIÈRE TOUKOUO-CARREFOUR YOM AVEC CONSTRUCTION D'UN PONCEAU AU PK 1+ LOO : LOT 3 :CARREFOUR MEYA-LIMITE BAMETCHELHA ET BRETELLES DANS LE VILLAGE BANDEKOP). DANS LA COMMUNE DE BANGOU. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU,</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>N/A</p>
-----------	--	--

79	Reference 019/D/C-BANGOU/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO N°014 /AONO/C-BGOU/CIPM-RTE/2021 DU 06/AVRIL /2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE: CARREFOUR MEYA-LIMITE BAMETCHETCHA ET BRETELLES DANS LE VILLAGE BANDENKOP DANS LA COMMUNE DE BANGOU . DÉPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX , RÉGION DE POUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE). LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU,</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>N/A</p>
-----------	--	---

80	Reference 006/AONO/JO3/DDTP-L/CDPM/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006 /AONO/JO3/DDTP-L/CDPM/2021 DU 28 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE MBOUA-MBELE I- MBELE II-MENGAMA-NKOLVAK-WOMKOA NGUEM ET CARREFOUR EBEBDA-NLONG ZOK- NKANG EFOK-CARREFOUR DOUDA-EYENE-NKOL- NKOL MEBANGA DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINTP</p> <p>Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>21-07-2021</p>
-----------	--	--

81	Reference N° 04 /C/C/BOK/SG/21 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>COMMUNIQUE</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>N/A</p>
-----------	---	---

82	Reference 317/21/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN/ Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DECISION N°317/21/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN/ DU 28/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES</p> <p>N/A</p> <p>N/A</p>
-----------	--	--

83	Reference 246/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/AR/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DECISION ? 246/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/AR/2021 DU 28 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/MINTP/ CIPM-TERI/2021 DU 04/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BARRIÈRES DE PLUIES SUR CERTAINES ROUTES NATIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU SUD (RÉGION DE L'EST).FINANCEMENT: BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>N/A</p>
-----------	---	---



RESUME DES CONSULTATIONS

84	Reference	N° 04 /C/C/BOK/SG/21 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
85	Reference	N° 25/DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 25/DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01(BIS)/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 21/05/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
86	Reference	05/DEC/CBAH/SG/ST/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTE N° 04/AONO/C-BAH/SG/ST/CIPMAI/ 2021 DU 30/04/2021 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LE VILLAGE HIALA COMMUNE DE BAHAM (PHASE I) EN PROCEDURE D'URGENCE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAHAM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
87	Reference	008/AONO/C-LOLO/SG/CIPM/2021 DU 14/06/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 008/AONO/C-LOLO/SG/CIPM/2021 DU 14/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE LOLODORF DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. FINANCEMENT : BIP 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-07-2021
88	Reference	0042/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0042/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 26 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/MINREX/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE RAVALEMENT EN PEINTURE DES BÂTIMENTS A, B ET C AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
89	Reference	77/21/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ENC. /- Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°77/21/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ENC. /- PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINESEC/CIPM/2021 DU 09 FEVRIER 2021
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#

RESUME DES CONSULTATIONS

 Reference [05/DEC/CBAH/SG/ST/2021](#) [Lire](#)

90

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTE N° 04/AONO/C-BAH/SG/ST/CIPMAI/ 2021 DU 30/04/2021 POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LE VILLAGE HIALA COMMUNE DE BAHAM (PHASE I) EN PROCÉDURE D'URGENCE LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAHAM

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de clôture N/A

 Reference [292/21/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN/](#) [Lire](#)

91

Titre/objet DECISION N°292/21/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN/ DU 25/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Nature de prestation N/A

Date de clôture N/A

 Reference [034/AAOIR/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 du 21/06/21](#) [Lire](#)

92

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 034/AAOIR/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 21 JUIN 2021 POUR LA REVUE DES ÉTUDES (VÉRIFICATIONS ET VALIDATIONS) DE L'APD ET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES DES TRAVAUX, LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE OLAMA – KRIBI, LOT N°2 (BINGAMBO – GRANDZAMBI: 45 KM) FINANCEMENT: BANQUE ARABE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA) POUR LA PART HORS TVA ET CAMEROUN POUR LES TAXES.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de clôture 13-08-2021

 Reference [004/21/ONIT/SOWEDA/SITB/MINEPIA-PIB](#) [Lire](#)

93

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°OF 14/06/2021 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF FEED MILL EQUIPMENT AT THE ZOOTECNICAL CENTRE IN OMBE, TIKO SUBDIVISION — FAKO DIVISION, SOU 004/21/ONIT/SOWEDA/SITB/MINEPIA-PIB TH WEST REGION, BY EMERGENCY PROCEDURE. FINANCING: BUDGET OF SOWEDA - SOURCE: MINEPIA-PIB/2021 - 55 31 406 09 / 330002 2813

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de clôture 08-07-2021

 Reference [00](#) [Lire](#)

94

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C-BGOU/ST/CIPM-A1/2021 DU 08/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE BT DANS LA VILLAGE TOUNKONG (LOT1) ET ELECTRIFICATION DU VILLAGE TSEWE(BANDENKOP) (LOT2) DANS LA COMMUNE DE BANGOU. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU,

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de clôture N/A

 Reference [03/D/C-BANGOU/2021](#) [Lire](#)

95

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA N° 02/AONO/C-BGOU/ST/CIPM-RTE/2021 DU 02./02/2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES CERTAINES TRONÇONS DES ROUTES EN DEUX LOTS :CARREFOUR KOUTCHEU - CARRIÈRE DE SABLE ; LONGUEUR : 1,800 KM(LOT1);CARREFOUR PANTALONS -FINDOCK AVEC BRETELLE ; LONGUEUR : 1,500 KM (LOT2) ;DANS LA COMMUNE DE BANGOU (EN PROCÉDURE D'URGENCE).LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU, MAÎTRE D'OUVRAGE, AUTORITÉ CONTRACTANTE ;

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de clôture N/A



#

RESUME DES CONSULTATIONS

96

 Reference [005/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 DU 24 MAI 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE EN TERRE DESCENTE 8ÈME (MARCHÉ DES CHÈVRES) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 23-07-2021

97

 Reference [0043/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEN°0043/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 28 JUIN 2021PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/MINREX/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE EN VUE DE SÉCURISER LE SITE DU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES AU NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF (PHASE1).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

98

 Reference [N°009/DM/CAY2/SG/SMP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°009/DM/CAY2/SG/SMP/2021 DU 30 JUIN 2021PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 DU 25 MAI 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE EN TERRE BRIQUETERIE-MEBAN (DESCENTE TONTON BAR – HÔPITAL BETHESDA) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

99

 Reference [0310/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 0310/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 28 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 001/M/ MINREX/CIPM/2021 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/MINREX/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE EN VUE DE SÉCURISER LE SITE DU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES AU NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF (PHASE1).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

100

 Reference [018/D/C-BANGOU/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONALOUVERT N°012 /AONO/C-BGOU/CIPM-RTE/2021 DU 06AVRLL 2021. POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE: CARREFOUR KEMPA- LYCÉE DE BAPA -CARREFOUR TOUPO AVEC BRETELLE VERS LE COURS D'EAU KEUNKEUN. REUION DE ROUEST-DÉPARTENENT DES HAUTS PLATEAUX -COMMUNE DE BANGOU.(EN PROCEDURED'URGENCE;).LE MAIRE DELA COMMUNE DE BANGOU, MAITRE D'OUVRAGE, AUTORITÉ CONTRACTANTE ;

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A



COMMUNE DE BAFIA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004 BIS/AONO/COMMUNE - BAFIA/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU D'ÉLECTRIFICATION RURALE : LABLÉ - GUÉRIMA, DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Maire de la commune de BAFIA communique :

Conformément aux dispositions du dossier d'Appel d'Offres portant sur les travaux de construction d'un réseau d'électrification Lablé - Guérima, dans la Commune de Bafia, département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Le résultat dudit avis d'appel d'offres se présente comme suit :

Soumissionnaire retenu :

Entreprise retenue	Adresse	Lot (s) sollicité (s)	Prévision budgétaire	Montant de l'offre		Rabais	Délai
				HT (FCFA)	TTC (FCFA)		
						5,329% TTC	
STE FRANCE AFRIQUE DISTRIBUTION	Tél. : 699 591 995	LOT UNIQUE	51 758 037	43 357 000	51 703 223	48 947 958	02 n

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au secrétariat général de la commune de BAFIA pour l'établissement de sa lettre commande.

BAFIA le 30 Juin 2021

Le MAIRE

ZINTCHEM À BODIO Marthe Félicité

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES**COMMUNIQUE DE REPORT N° 0632/DIPL/ D12/SDBMM/SM**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures porte à la connaissance des soumissionnaires que l'ouverture des plis relatifs à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°10/AONO/MINREX/CIPM/2021, en procédure d'urgence, pour l'acquisition, l'installation et la gestion du dispositif multifonctionnel de distribution intelligent de désinfectant de lutte contre la COVID-19 au Ministère des Relations Extérieures, initialement prévue le jeudi 1^{er} juillet 2021 à 15 h précises est reportée au jeudi 07 juillet 2021 à la même heure.

YAOUNDE le 1 Juillet 2021

Le POUR LE MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES ET PAR ORDRE

AHOUDOU GARBA

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

A LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/MIRAP/ADM/DAF/CF/2021 DU 04/06/2021 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) MOTOCYCLETTES TOUT TERRAIN A LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La Demande de Cotation peut être obtenue à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnement des Produits de Grande Consommation (MIRAP), porte 304, BP 12584 Yaoundé-Cameroun, Tél. (237) 222 23 41 46/677 77 77 55, Fax Email : cm@yahoo.fr., dès publication du présent Avis par voie de presse écrite, par voie d'affiche dans les locaux de de la Mission de Régulation des Approvisionnement des Produits de grande consommation (MIRAP), sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS-ARMP N° 33598860001 94 domicilié dans toutes les agences BICEC de la somme non remboursable de vingt mille (12 000) francs CFA représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La Demande de Cotation peut être obtenue.....sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS-ARMP N° 33598860001 94 domicilié dans toutes les agences BICEC de la somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation.</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Pièce N°2 : REGLEMENT DE LA DEMANDE DE COTATIO E: Dépôt des offres AU LIEU DE Nombre de copies de l'offre qui doivent être remplies et envoyées :..... LIRE PLUTOT</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra parvenir à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnement des Produits de grande consommation (MIRAP) sise au quartier ELIG ESSONO à Yaoundé, porte : 304, au plus tard le 01/07/2021 à 12 heures. Nombre de copies de l'offre qui doivent être remplies et envoyées :..... F. Ouverture des plis et évaluation des offres AU LIEU DE Elle est effectuée en un temps le ____2021 à 13 heures LIRE PLUTÔT Elle est effectuée en un temps le 01/07/2021 à 13 heures</p> <p>Pièce N°3 : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP) Article 4 : TEXTES GENERAUX AU LIEU DE La Loi N° 92/007du 14 août 1992 portant Code du Travail 23. La Circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ; 24. La circulaire N° 0242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de</p>



Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2021;

25. Les normes techniques en vigueur au Cameroun.

LIRE PLUTÔT

La Loi N° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du Travail ;

23. La circulaire N° 0242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2021;

24. Les normes techniques en vigueur au Cameroun.

Article 25 : MODALITES DE PAIEMENT

Ajouter :

25. 3 le MINMAP reçoit et vise la facture définitive.

Ajouter : **Pièce N°12** : TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

No	Nom des soumissionnaires	Adresse	Conformité de l'offre		Livraison		P TT
			oui	non	délai	lieu	
1.							
1.							
1.							
1.							

Membres de la
Commission Interne de Passation des marchés :

YAOLINDE le 30 Juin, 2021

Le ADMINISTRATEUR

Nom

Fonction

Signature

MBAMZOCK Cyprien

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 30/06/2021 RELATIF A L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.FINANCEMENT: SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A, EXERCICE 2021, LIGNE 62412000.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert, **relatif à l'entretien ménager de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en :

- Le nettoyage et l'entretien des sols ;
- Le nettoyage et l'entretien des murs ;
- Le nettoyage et l'entretien de l'ensemble des baies vitrées et vitrerie persienne sur les faces ;
- Le nettoyage des enseignes lumineuses ;
- Le nettoyage et l'entretien des passerelles télescopiques ;
- Le nettoyage et l'entretien des terrasses, esplanades et parking automobiles plein air ;
- Le nettoyage et l'entretien des rideaux, tissus, mobiliers de bureaux, etc...

Les détails sont contenus dans les Termes de Référence (pièce n° 5 du DAO) et le devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est d'environ **cent deux millions trente mille trois cent (102 030 300) F CFA TTC par an.**

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas subdivisées en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun, et spécialisées dans le domaine du nettoyage professionnel et de l'entretien des grandes surfaces (supérieures à 15 000 m²).

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2021 et suivant, Ligne62412000.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02** , **postes 359/335** , dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Yaoundé-Nsimalen-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

Visite du site

Pour une meilleure appréciation des prestations à réaliser, il est prévu une visite guidée du site à l'attention des soumissionnaires le **22/07/2021** à partir de **11 heures** , le point de rencontre est le secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, au plus tard le **30/07/2021 à 14 heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 30/06/2021

RELATIF A L'ENTRETIEN MENAGER DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.

« **À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

10. Délai de Livraison

La durée d'exécution des prestations est de **vingt-quatre (24) mois**, dont une tranche ferme de douze (12) mois et une tranche conditionnelle de douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de **quatre millions (4 000 000) F CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances, dont la liste est jointe à la pièce 12.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **30/07/2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet (confère RPAO, enveloppe administrative page 32) ;
- b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe administrative page 33) ;
- c) Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes (document à joindre dans le dossier administratif) ;
- d) Une note technique inférieure à seize (16) oui pour l'ensemble des critères essentiels ;
- e) Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- f) Absence de preuve de détention d'une autolaveuse autoportée en possession ou en location ;
- g) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections arithmétiques de son offre financière ;
- h) Absence de police d'assurance Responsabilité Civile Chef d'entreprise ;
- i) Antécédents avec ADC S.A dans l'exécution de marchés antérieurs ;
- j) Non production d'un justificatif d'une prestation d'entretien ménager de services publics ou grandes surfaces (supérieures à 15 000 m²).

15.2 Critères essentiels

- 1) Références en prestations similaires : **oui/non**
- 2) Moyens matériels : **oui/non**
- 3) Qualité du personnel : **oui/non**
- 4) Note méthodologique : **oui/non**
- 5) Capacité financière : **oui/non**
- 6) Attestation de visite de site **oui/non**
- 7) Preuves d'acceptation des conditions du marché **oui/non**
- 8) Présentation de l'offre : **oui/non**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 298/414.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;
- Numéro vert CONAC : **1516**.

YAOUNDE le 1 Juillet 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

OWONA ASSOUMOU Thomas

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N°001698/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET,
BUREAU D'ÉTUDES OU D'UNE ENTREPRISE EN VUE DU DÉVELOPPEMENT D'UN LOGICIEL DE SUIVI DU
TRAITEMENT DES DOSSIERS DE FRAIS DE RELÈVE AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 07 095 07 340020 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la sélection d'un Cabinet, Bureau d'Études ou d'une entreprise en vue du développement d'un logiciel de suivi du traitement des dossiers de frais de relève au profit du Ministère de l'Administration Territoriale.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent au développement d'un logiciel de suivi du traitement des dossiers de frais de relève au profit du Ministère de l'Administration Territoriale, et à la formation de ses utilisateurs.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **dix millions (10 000 000)** de francs CFA, Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité des conditions, aux Cabinets, Bureaux d'Études ou entreprises de droit camerounais installés en République du Cameroun et ayant des compétences dans le domaine de l'informatique, du génie informatique et logiciel.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale, au titre de l'exercice budgétaire 2021, sur imputation : 55 07 095 07 340020 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent Avis, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, Porte 214, 2ème étage.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics, dès publication du présent Avis dans le Journal des Marchés de l'ARMP, par voie de presse écrite ou par voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) francs CFA payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, porte 214, 2ème étage au plus tard le 20 juillet 2021 à 14H00, heure locale, portant les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°001698/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET, BUREAU D'ÉTUDES OU D'UNE ENTREPRISE EN VUE DU DÉVELOPPEMENT D'UN LOGICIEL DE SUIVI DU TRAITEMENT DES DOSSIERS DE FRAIS DE RELÈVE AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.

« À N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de deux cents mille (200 000) FCFA.

Cette caution de soumission sera délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé (e) par le Ministre en charge des finances. La durée de validité de cette caution est de trente (30) jours, au-delà de celle des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en deux temps. Celle des enveloppes A et B (pièces administratives et offres techniques) aura lieu le 20 juillet 2021 à 15 H 00, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINAT siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les date et heure d'ouverture des offres financières (enveloppe C) quant à elles seront communiquées en temps opportun au (x) soumissionnaire (s) retenu (s) à l'étape précédente.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

1.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit heures accordé aux soumissionnaires ;

fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;

note technique inférieure à soixante-quinze sur cent (75/100) des critères d'évaluation ;

omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;

1.2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

les qualifications et expériences du personnel ;

les références des soumissionnaires dans les prestations similaires au cours des cinq dernières années ;

la compréhension de la mission, présentation de la méthodologie

le délai d'exécution ;

la présentation générale de l'offre ;

les moyens logistiques et matériels.

13. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de dépôt des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2^{ème} étage, porte 214, Tel : 222.22.66.01./-

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le *MINISTRE*

ATANGA NJI PAUL

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ CORN N°: 450/CW/DG/2021 DU 17/06/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 16/03/2021 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES COMMERCIAUX A LA CAMWATER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :
Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	ETS FAST SERVICES	347 369 577 Francs CFA TTC	30 Jours

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 17 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

VILLE DE YAOUNDE

DECISION N° 283/D/CUY/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT EN FEUX TRICOLORES DE CERTAINS CARREFOURS DANS LA VILLE DE YAOUNDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu l'arrêté n°000400/A/MINDDEVEL du 17 juillet 2020 modifiant l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national ouvert n°007/AONO/CUY/CIPM/2021 du 15 mars 2021 pour l'exécution des travaux d'équipement en feux tricolores de certains carrefours dans la ville de Yaoundé ;

Vu le procès-verbal n°304 du 26 mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés /Mairie de la ville de Yaoundé ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 141^{ème} session du 26 mai 2021 ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} Les marchés, objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert n°007/AONO/CUY/CIPM/2021 du 15 mars 2021 pour l'exécution des travaux d'équipement en feux tricolores de certains carrefours dans la Ville de Yaoundé, sont attribués aux entreprises ci-après par lots suivants :

- Lot1 : CEGELEC, pour un montant de trois cent quatre-vingt million cinq cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent quarante-cinq (380 595 945) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de six (06) mois. ;

- Lot 2 : SIGNELEC TP, pour un montant de cent cinquante-neuf million neuf cent vingt-neuf mille sept cent cinquante-trois (159 929 753) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de six (06) mois.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

VILLE DE YAOUNDE

DECISION N° 280/D/CUY/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 26/05/2021 POUR LA CONSTRUCTION DES FONTAINES DANS CERTAINS CARREFOURS ET À L'ENTRÉE DE L'HÔTEL DE VILLE DE YAOUNDÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu l'arrêté n°000400/A/MINDDEVEL du 17 juillet 2020 modifiant l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°017/AONO/CUY/CIPM/2021 du 26/05/2021 pour la construction des fontaines dans certains carrefours et à l'entrée de l'Hôtel de ville de Yaoundé ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} L'Appel d'Offres National Ouvert n°017/AONO/CUY/CIPM/2021 du 26/05/2021 pour la construction des fontaines dans certains carrefours et à l'entrée de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, est annulé.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE DE MENGUEME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE^o
003BIS/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2021 DU 08/06/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
D'ELECTRIFICATION DU TRONCON NKOL BENEALOT -YENESSI DANS LA COMMUNE DE MENGUEME
DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>1- Retranscription intégrale des articles 4, 6, 17.6, 26.1, 28.3, 32.4 et 34.3 dans le RGAO</p> <p>Article 4 : Candidats admis à concourir</p> <p>4.1. Si l'Appel d'Offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la pré-qualification.</p> <p>4.2. En règle générale, l'Appel d'Offres s'adresse à tous les Cocontractants, sous réserve des dispositions ci-après :</p> <p>a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'Entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;</p> <p>b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'Entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.</p> <p>Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :</p> <p>i. est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou</p> <p>ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent Appel d'Offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.</p> <p>c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.</p> <p>d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle :</p> <p>(i) est juridiquement et financièrement autonome ;</p> <p>(ii) administrée selon les règles du droit commercial et</p> <p>(iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte de l'Autorité Contractante.</p> <p>Article 6 : Qualifications du Soumissionnaire</p> <p>6.1. Les Soumissionnaires doivent, comme partie intégrante de leur offre :</p> <p>Soumettre un pouvoir habilitant le signataire de la soumission à engager le Soumissionnaire ;</p> <p>Fournir toutes les informations (compléter ou mettre à jour les informations jointes à leur demande de pré-qualification qui ont pu changer, au cas où les candidats ont fait l'objet d'une pré-qualification) demandées aux soumissionnaires, dans le RPAO, afin d'établir leur qualification pour exécuter le marché.</p> <p>Les informations relatives aux points suivants sont exigées le cas échéant :</p> <p>La production des bilans certifiés et chiffres d'affaires récents ;</p> <p>Les commandes acquises et les marchés attribués ;</p> <p>Les litiges en cours ;</p> <p>La disponibilité du matériel indispensable.</p> <p>6.2. Les soumissions présentées par deux ou plusieurs cocontractants groupés (co-traitance) doivent satisfaire aux conditions suivantes :</p> <p>L'offre devra inclure pour chacune des entreprises, tous les renseignements énumérés à l'article 6.1 ci-dessus. Le RPAO devra préciser les informations à fournir par le groupement et celles à fournir par chaque membre du groupement ;</p> <p>L'offre et le marché doivent être signés de façon à obliger tous les membres du groupement ;</p> <p>La nature du groupement (conjoint ou solidaire comme cela est requis dans le RPAO doit être précisée et justifiée par la production d'une copie de l'accord de groupement en bonne et due forme ;</p> <p>Le membre du groupement désigné comme mandataire, représentera l'ensemble des entreprises vis-à-vis du Maître d'Ouvrage pour l'exécution du marché ;</p> <p>En cas de groupement solidaire, les co-traitants se répartissent les sommes qui sont réglées par le Maître d'Ouvrage dans un compte unique ; en revanche, chaque entreprise est payée par le Maître d'Ouvrage dans son propre compte, lorsqu'il s'agit d'un groupement conjoint.</p> <p>6.3. Les soumissionnaires doivent également présenter des propositions suffisamment détaillées pour</p>



démontrer qu'elles sont conformes aux spécifications techniques et aux délais d'exécution visés dans le RPAO.

6.4. Les soumissionnaires demandant à bénéficier d'une marge de préférence, doivent fournir tous les renseignements nécessaires pour prouver qu'ils satisfont aux critères d'éligibilité décrits à l'article 32 du RGAO.

Article 17 : Caution de soumission

17.6 La caution de soumission peut être saisie :

- a- Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;
- b- Si, le soumissionnaire retenu
 - 1- Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 37 du RGAO, ou
 - 2- Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 38 du RGAO.

Article 26 : Caractère confidentiel de la procédure

26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, et à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du marché n'aura pas été rendue publique.

Article 28 : Détermination de la conformité des offres.

28.3. Une offre conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres :

- a- est une offre qui respecte tous les termes, conditions, et spécifications du dossier d'appel d'Offres, sans divergence ni réserve de l'Autorité Contractante ou ses obligations au titre du marché.
- b- Est telle que sa correction affecterait injustement la compétitivité des autres soumissionnaires qui ont présenté des offres conformes pour l'essentiel du Dossier d'Appel d'Offres.

Article 32 : Evaluation et comparaison des offres au plan financier

32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation de l'Autorité Contractante des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre.

Article 34 : Attribution

34.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisantes et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

34.2. Si, selon l'article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que de leur plan de charges au moment de l'attribution.

Article 38 : Signature du marché

38.1. Le marché doit être notifié à son titulaire dans les cinq (5) jours qui suivent la date de sa signature.

2- Incohérence entre le nombre de critères éliminatoires mentionnés dans les deux versions

Version Anglaise :

Au lieu de :

XII-EVALUATION CRITERIA OF OFFERS

A. Main eliminatory criteria:

a. administrative offers

- 1) Absence or non-conformity of an administrative document after 48 hours;
- 2) Absence of a bid bond;
- 3) Falsified or non-authentic document;

b. technical offers

- 1) False declaration or falsified documents;
- 2) Have not met at least **80%** of the qualification criteria;
- 3) Non justification of a realization in the past three (03) years, as a principal contractor of a portable water supply.
- 4) Non possession in ownership of Bore Hole equipment
- 5) Absence of a site visit report with photos.

c. financial offers

- 1) Incomplete financial offers;
- 2) Omission of a quantified unit price in the offers;
- 3) Absence of an attestation of financial capacity of an amount equal to one third of the estimated cost.

Lire plutôt :

XII-EVALUATION CRITERIA OF OFFERS

A. Main eliminatory criteria:

b. administrative offers

- 1) Absence or non-conformity of an administrative document after 48 hours;
- 2) Falsified or non-authentic document;
- 3) False declaration or falsified documents;
- 4) Absence of a bid bond;

b. technical offers

- 1) False declaration or falsified documents;
- 2) Have not met at least **80%** of the qualification criteria;

3) Absence of a site visit report with photos.

c. financial offers

- 1) Incomplete financial offers;
- 2) Omission of a quantified unit price in the offers;
- 3- **Suppression dans le CCAP des dispositions de l'article 4, point 9 et 10**

MENGUEME le 30 Juin 2021

Le MAIRE

MBA ONANA MARTIN

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°001704/AONOPU/MINAT/CIPM /2021 DU 29 JUIN 2021 RELATIF À L'ACQUISITION DE DEUX
(02) EMBARCATIONS A MOTEUR AU PROFIT DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 07 092 04 340020 2285

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif à l'acquisition de deux (02) embarcations à moteur au profit du Ministère de l'Administration Territoriale.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres consiste en la livraison au Ministère de l'Administration Territoriale de deux (02) embarcations à moteur d'une puissance fiscale de 15 CV chacune et dont les caractéristiques techniques sont indiquées à la pièce N°4 du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de trente millions (30.000.000) francs CFA, Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun.

5. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale au titre de l'exercice 2021, imputation budgétaire : 55 07 092 04 340020 2285.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, au Ministère de l'Administration Territoriale, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, deuxième (2^{ème}) étage, porte 214, Téléphone 222.22.66.01.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés, dès publication du présent Avis dans le Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de soixante mille (60.000) francs CFA payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en Anglais ou en Français en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées sous pli fermé et contre récépissé au Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, deuxième (2^{ème}) étage, porte 214, au plus tard le 23 juillet 2021 14 Heures 00, portant la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001704/AONOPU/MINAT/CIPM /2021 DU 29 JUIN 2021 RELATIF À L'ACQUISITION DE DEUX (02)
EMBARCATIONS A MOTEUR AU PROFIT DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission de six cents mille (600.000) francs CFA. Cette caution sera délivrée par une banque de premier ordre ou par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances. La validité de cette caution est de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une phase, le 23 juillet 2021 à 15 Heures 00 dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINAT siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit heures accordé aux soumissionnaires.

absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP;

fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

offre n'ayant pas satisfait à au moins 75% de l'ensemble des critères essentiels ;

absence de certificat d'origine et de garantie pour les embarcations à fournir ;

omission d'un prix unitaire dans le bordereau des prix unitaires quantifiés ;

absence de prospectus ou fiche technique avec photos en couleur des fournitures proposées ;

absence ou présentation d'une caution de soumission non conforme.

12.2 - Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire et les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

les caractéristiques techniques des embarcations proposées ;

le délai de livraison ;

l'expérience du fournisseur ;

la présentation de l'offre ;

la capacité financière, supérieure ou égale à dix millions (10.000.000) de francs CFA.

Seules, les offres ayant obtenu à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à soixante-quinze pourcent (75%) des critères essentiels, seront retenues pour la suite de la procédure.

13. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de soixante (60) jours, à compter de la date de dépôt desdites offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés, deuxième (2^{ème}) étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01./-

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le *MINISTRE*

ATANGA NJI PAUL

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°
001703/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET, BUREAU
D'ÉTUDES OU D'UNE ENTREPRISE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN LOGICIEL DE SUIVI DES
DÉTENTEURS D'ARMES ET MUNITIONS AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 07 093 01 340020 2022.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence en vue de la mise en place d'un logiciel de suivi des détenteurs d'armes et munitions au profit du Ministère de l'Administration Territoriale.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent en la mise en place d'un logiciel de suivi des détenteurs d'armes et munitions au profit du Ministère de l'Administration Territoriale, et à la formation de ses utilisateurs.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **trente millions (30 000 000)** de francs CFA, Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité des conditions, aux Cabinets, Bureaux d'Études ou entreprises de droit camerounais installés en République du Cameroun et ayant des compétences dans le domaine de l'informatique, du génie informatique et logiciel.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale, au titre de l'exercice budgétaire 2021, sur imputation : 55 07 093 01 340020 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent Avis, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, Porte 214, 2ème étage.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics, dès publication du présent Avis dans le Journal des Marchés de l'ARMP, par voie de presse écrite ou par voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, porte 214, 2ème étage au plus tard le 21 juillet 2021 à 14H00, heure locale, portant les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N° 001703/AONOPU/MINAT/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET, BUREAU D'ÉTUDES OU D'UNE ENTREPRISE EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN LOGICIEL DE SUIVI DES DÉTENTEURS D'ARMES ET MUNITIONS AU PROFIT DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.

« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de six cents mille (600 000) FCFA.

Cette caution de soumission sera délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé (e) par le Ministre en charge des finances. La durée de validité de cette caution est de trente (30) jours, au-delà de celle des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en deux temps. Celle des enveloppes A et B (pièces administratives et offres techniques) aura lieu le 21 juillet 2021 à 15 H 00, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINAT siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les date et heure d'ouverture des offres financières (enveloppe C) quant à elles seront communiquées en temps opportun au (x) soumissionnaire (s) retenu (s) à l'étape précédente.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

1.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit heures accordé aux soumissionnaires ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP ;
- note technique inférieure à soixante-quinze sur cent (75/100) des critères d'évaluation ;
- omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;

1.2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- les qualifications et expériences du personnel ;
- les références des soumissionnaires dans les prestations similaires au cours des cinq dernières années ;
- la compréhension de la mission, présentation de la méthodologie
- le délai d'exécution ;
- la présentation générale de l'offre ;

les moyens logistiques et matériels ;

13. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de dépôt des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2^{ème} étage, porte 214, Tel : 222.22.66.01./-

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le **MINISTRE**

ATANGA NJI PAUL

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU EST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007 /AONO/B/SDG/CRPM-ES/2021 DU 25 JUIN 2021 POUR LES ETUDES GEOTECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ÉDUCATION DE BASE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Gouverneur de la Région de l'Est lance un Appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif à la réalisation des études géotechniques pour la Délégation Régionale de l'Éducation de Base de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les prestations à assurer comprennent les activités ci-après :

- des essais in situ ;
- des essais en laboratoire ;
- les rapports des études.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente millions (30 000 000) francs CFA**.

4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises exerçant dans le domaine de la géotechnique et ayant une expérience avérée.

5. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'investissement public du MINEDUB 2021.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables dans les services du GOUVERNEUR DE LA REGION DE L'EST (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles des Services du Gouverneur de la Région de l'Est, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **quarante-cinq mille (45 000) francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable du Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé aux services du Gouverneur de la Région de l'Est au plus tard le **16 JUILLET 2021 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007
/AONO/B/SDG/CRPM-ES/2021 DU 25 JUIN 2021 POUR LES ETUDES GEOTECHNIQUES POUR LA
CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'ÉDUCATION DE BASE.**

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC. EXERCICE 2021.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la notification de l'Ordre de service de commencer les prestations ou de celle indiquée.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce n° 12 du DAO. Le montant de la caution, valable pendant trente (30) jours et au-delà de la date originale de validité des offres, est fixé à **Six cent mille (600 000) FCFA**.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce n° 12 du DAO. Le montant de la caution, valable pendant trente (30) jours et au-delà de la date originale de validité des offres, est fixé à Six cent mille (600 000) FCFA.

Les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions de présent avis et du dossier d'appel d'offres sera irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps :

- L'ouverture des offres administratives et techniques contenues dans l'enveloppe A et B aura lieu le **16 JUILLET 2021 à 12 heures** précises par la Commission Régionale de Passation des Marchés de l'Est à Bertoua dans la salle apprêtée à cet effet.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

13. Critères d'évaluation

> Critères éliminatoires

- 1) Absence de caution de soumission ;
- 2) Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- 3) Note technique inférieure à 70/100 ;
- 4) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- 5) La non production ou le non remplacement d'une pièce du dossier administratif non conforme ou absente dans un délai de 48 heures ;
- 6) Présence d'information financière dans l'offre technique.

> Critères éliminatoires

Ils sont relatifs :

- Expérience de l'entreprise sur 25 points ;
- Moyens techniques et matériels sur 30 points,
- Méthodologie et organisation proposées sur 15 points ;
- Qualification des experts affectés à l'opération sur 25 points ;
- Présentation de l'offre sur 05 points.

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

MM

NFi = X 100

MS

Avec NFi = Note financière, MMD = Montant de la l'offre la moins-disante, MS = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$NI \times 70 + NFi \times 30 \times 100$

100

Avec NF= Note finale, Nt = Note technique.

14. Attribution

L'autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux-disante. notamment celle ayant obtenu la note finale (NF) la plus élevée.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Est. Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler les Services du Gouverneur de la Région de l'Est au 222 241 665 ou le numéro vert de la CONAC « 1517 ».

BERTOUA le 25 Juin 2021

Le GOUVERNEUR

MVONGO GRÉGOIRE

COMMUNE D'ELIG MFOMO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2021 DU 01/07/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU A ELIG-MFOMO CENTRE URBAIN DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREDANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2021, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION LES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES, EN LOT UNIQUE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 27 351 01 641126 2811 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet, la réalisation des travaux de construction d'une mini adduction d'eau à Elig-Mfomo centre urbain, dans la Commune d'Elig-Mfomo, Département de la Lékié, Région du Centre

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes pour le forage :

- Les études géophysiques et d'implantation du forage ;
- Les travaux de Construction du forage ;
- Fourniture et pose des conduites d'adduction ;
- Les travaux de construction d'un château d'eau ;
- Les travaux de fourniture et de pose des conduites de refoulement ;
- Les travaux de pose des bornes fontaines ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de montant de francs **TRENTE-CINQ MILLIONS (35 000 000) CFA.**

4. Allotissement

Ces travaux sont constitués en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine de l'hydraulique.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir l'entreprise pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, Exercice 2021, sur les lignes d'imputation budgétaire ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT	IMPUTATION
		(FCFA)	
UNIQUE	CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU A ELIG-MFOMO CENTRE	35 000 000	55 27 351 01 641126 2811 821

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo, dès publication du présent avis, versement de la somme non remboursable de **Cinquante-cinq mille(55.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier d'Elig-Mfomo. La quittance devra avoir le numéro de l'avis d'appel d'offres, lors du retrait du dossier, les soumissionnaires doivent être munis de : Boîte Postale, Téléphone, Fax, Email etc.....

- PRESENTATION DES OFFRES :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres. Les offres seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées** devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie d'Elig-Mfomo au plus tard le **_23/07/2021_ à 12 Heures** sous le N° **007/AONO/JO3.06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2021 DU _01/07/2021_ EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'EAU A ELIG-MFOMODANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est fixé à **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter du service(OS) de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement ou une banque et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **Sept cent mille (700.000) Francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours** à compter de la date de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement financier dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de de **Sept cent mille (700.000) Francs CFA** et valable pendant trente jours. Le cautionnement de soumission peut être remplacé par la garantie d'une caution délivrée conformément aux dispositions de l'article 20 du décret du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics. Egalement, les chèques certifiés, les chèques banques et les hypothèques sont acceptés. Toute soumission sans caution sera rejetée.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'émetteur, ou une autorité administrative compétente (Sous-préfet, Préfet, Gouverneur...)** conformément aux stipulations du présent Avis. **La date de validité de toutes les pièces doit être impérativement postérieure à celle du lancement de la consultation.**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment, les offres doivent être déposées par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps**. L'ouverture des offres administrative et financière aura lieu **le 23/07/2021__ à 13h** au Centre des Marchés (CIPM) de la Commune d'Elig-Mfomo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une et unique personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

1.1 Pièces Administratives

- Entreprise figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics;
- Non production ou non remplacement dans un délai de 48 heures par les soumissionnaires d'une pièce absente ou non conforme;
- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Pièce falsifiée, ou fausse déclaration (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification).

1.2 Offre technique

- a) Fausse déclaration, document falsifié ;
- b) Dossier technique incomplet ;
- c) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels.

1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE et SDP) ;

2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite selon le mode binaire (OUI/NON) sur la base des principaux critères suivants:

- Expérience du personnel d'encadrement;
- Les références de l'entreprise;
- La disponibilité du matériel et des équipements ;
- Méthodologie d'exécution.
- Capacité financière d'un montant minimal de Trente-cinq millions (35 000 000) de francs CFA,

15. Attribution

L'Entreprise attributaire du Marché sera celle dont les offres seront jugées conformes, pour l'essentiel, aux prescriptions du DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée par

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo Tél : 677 95 81 52 /

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ CORN N°: 447 /CW/DG/2021 DU 14/06/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 16/03/2021 POUR FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES ET CLIMATISEURS A LA CAMWATER (EN 02 LOTS).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :
Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant TTC après rabais 7%	Délai d'exécution
Lot 1	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	HS BTP SARL	220 099 202 Francs CFA TTC	30 Jours
Lot 1		BP : 6164 YAOUNDE	8 872 200 Francs CFA TTC	30 Jours

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 14 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N°447/CW/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 14/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 16/03/2021 POUR FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES ET CLIMATISEURS A LA CAMWATER (EN 02 LOTS)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;
Vu Le Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques
Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation
Vu La Résolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;
Vu La Résolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 18 Décembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre.
Vu la résolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, réuni en session extraordinaire le 14 Août 2018 portant élection, au poste de Président du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick
Vu La Résolution N°010/CA/CAMWATER du 05Mars 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi- et du contrôle des marchés placée auprès du Conseil d'Administration de la CAMWATER
Considérant Le procès verbal de la CIPM du 11/05/2021

DECIDE

Article 1 : La société ci-après citée est reconnue comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant TTC après rabais 7%	Délai d'exécution
Lot 1	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	HS BTP SARL	220 099 202 Francs CFA TTC	30 Jours
Lot 1		BP : 6164 YAOUNDE	8 872 200 Francs CFA TTC	30 Jours

Article 2 : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. I-

DOUALA le 14 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

VILLE DE YAOUNDE

DECISION N° 281/D/CUY/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE D'UN MINIBUS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de

Yaoundé ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu l'arrêté n°000400/A/MINDDEVEL du 17 juillet 2020 modifiant l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjointes au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national ouvert n°013/AONO/CUY/CIPM/2021 du 15 avril 2021 pour la fourniture d'un minibus à la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu le procès-verbal n°305 du 08 juin 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés /Mairie de la ville de Yaoundé ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 143^{ème} session du 08 juin 2021.

DECIDE

ARTICLE 1^{er} Le marché, objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert n°013/AONO/CUY/CIPM/2021 du 15 avril 2021, relatif à la fourniture d'un minibus à la Communauté Urbaine de Yaoundé, est attribué à la société CENTRAL MOTORS CAMEROUN (CMC), pour un montant de **soixante millions (60 000 000)** francs CFA toutes taxes comprises et un délai de trois (03) mois.

ARTICLE 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

DECISION N° 001/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2021 RELATIF À L'ACQUISITION DE DEUX (02) EMBARCATIONS EN FIBRE DE VERRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE SECRETAIRE EXÉCUTIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE MARITIME ;

Vu La Constitution ;

Vu la Loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut général des Etablissements Publics ;

Vu la Loi n° 2020/018 du 17/12/2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu Le Décret n° 74/991 du 16 Décembre 1974 portant création d'une Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté n° 468/CAB/PR du 19 décembre 2012 portant nomination du Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;

Vu l'Arrêté N° 016/A/MINMAP du 11 novembre 2013 portant création de Commissions Internes de passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs ;

Vu la Circulaire N° 00000842/CAB/MINFI du 30/12/2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu la Décision N° 0000005/CAB/MINMAP du 03 Janvier 2020 portant désignation des Présidents des Commissions internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs ;

Vu les résolutions de la 60^e session du Conseil d'Administration de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime du 12/02/2021 ;

Vu Le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés en date du 08 juin 2021

Vu Les nécessités de service.

D É C I D E

Article 1^{er}: Le Maître d'œuvre attribue l'ouvrage de l'Avis d'Appel d'Offres N° 001/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 du 27 avril 2021 à : **ENOCAM, BP 4 818 Douala**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 24 Mai 2021

Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

NGOANDE SALVADOR

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

DECISION N° 005/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2021 RELATIF À L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UNE UNITÉ DE FABRICATION D'ALIMENTS POUR POISSON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE SECRETAIRE EXÉCUTIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE MARITIME ;

Vu La Constitution ;

Vu la Loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut général des Etablissements Publics ;

Vu la Loi n° 2020/018 du 17/12/2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu Le Décret n° 74/991 du 16 Décembre 1974 portant création d'une Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté n° 468/CAB/PR du 19 décembre 2012 portant nomination du Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;

Vu l'Arrêté N° 016/A/MINMAP du 11 novembre 2013 portant création de Commissions Internes de passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs ;

Vu la Circulaire N° 00000842/CAB/MINFI du 30/12/2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu la Décision N° 0000005/CAB/MINMAP du 03 Janvier 2020 portant désignation des Présidents des Commissions internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs ;

Vu les résolutions de la 60^e session du Conseil d'Administration de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime du 12/02/2021 ;

Vu Le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés en date du 08 juin 2021

Vu Les nécessités de service.

D É C I D E

Article 1^{er} : Le Maître d'œuvre attribue l'ouvrage de l'Avis d'Appel d'Offres N° 005/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 du 27 avril 2021 à : **Ets Le Meilleur, BP 121 Douala**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 24 Mai 2021

Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

NGOANDE SALVADOR

VILLE DE YAOUNDE

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°013/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 15 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN MINIBUS A LA
COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les prestations objet de l'appel d'offres suscité ont été attribuées à la société **CENTRAL MOTORS CAMEROUN (CMC)**, pour un montant de **soixante millions (60 000 000) francs CFA toutes taxes comprises**. Le délai d'exécution des prestations est de trois (03) mois.

Ladite société est priée de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé, pour la signature du marché.

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE DE MENGUEME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE^o
 007/AONO/C-MENGUEME/CIPM/2021 DU 08/06/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
 CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE A MINLABA DANS LA COMMUNE DE MENGUEME
 DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>1- Retranscription intégrale des articles 4, 6, 17.6, 26.1, 28.3, 32.4 et 34.3 dans le RGAO</p> <p>Article 4 : Candidats admis à concourir</p> <p>4.1. Si l'Appel d'Offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la pré-qualification.</p> <p>4.2. En règle générale, l'Appel d'Offres s'adresse à tous les Cocontractants, sous réserve des dispositions ci-après :</p> <p>a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'Entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;</p> <p>b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'Entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.</p> <p>Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :</p> <p>i. est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou</p> <p>ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent Appel d'Offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.</p> <p>c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.</p> <p>d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle :</p> <p>(i) est juridiquement et financièrement autonome ;</p> <p>(ii) administrée selon les règles du droit commercial et</p> <p>(iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte de l'Autorité Contractante.</p> <p>Article 6 : Qualifications du Soumissionnaire</p> <p>6.1. Les Soumissionnaires doivent, comme partie intégrante de leur offre :</p> <p>Soumettre un pouvoir habilitant le signataire de la soumission à engager le Soumissionnaire ;</p> <p>Fournir toutes les informations (compléter ou mettre à jour les informations jointes à leur demande de pré-qualification qui ont pu changer, au cas où les candidats ont fait l'objet d'une pré-qualification) demandées aux soumissionnaires, dans le RPAO, afin d'établir leur qualification pour exécuter le marché.</p> <p>Les informations relatives aux points suivants sont exigées le cas échéant :</p> <p>La production des bilans certifiés et chiffres d'affaires récents ;</p> <p>Les commandes acquises et les marchés attribués ;</p> <p>Les litiges en cours ;</p> <p>La disponibilité du matériel indispensable.</p> <p>6.2. Les soumissions présentées par deux ou plusieurs cocontractants groupés (co-traitance) doivent satisfaire aux conditions suivantes :</p> <p>L'offre devra inclure pour chacune des entreprises, tous les renseignements énumérés à l'article 6.1 ci-dessus. Le RPAO devra préciser les informations à fournir par le groupement et celles à fournir par chaque membre du groupement ;</p> <p>L'offre et le marché doivent être signés de façon à obliger tous les membres du groupement ;</p> <p>La nature du groupement (conjoint ou solidaire comme cela est requis dans le RPAO doit être précisée et justifiée par la production d'une copie de l'accord de groupement en bonne et due forme ;</p> <p>Le membre du groupement désigné comme mandataire, représentera l'ensemble des entreprises vis-à-vis du Maître d'Ouvrage pour l'exécution du marché ;</p> <p>En cas de groupement solidaire, les co-traitants se répartissent les sommes qui sont réglées par le Maître d'Ouvrage dans un compte unique ; en revanche, chaque entreprise est payée par le Maître d'Ouvrage dans son propre compte, lorsqu'il s'agit d'un groupement conjoint.</p> <p>6.3. Les soumissionnaires doivent également présenter des propositions suffisamment détaillées pour</p>



démontrer qu'elles sont conformes aux spécifications techniques et aux délais d'exécution visés dans le RPAO.

6.4. Les soumissionnaires demandant à bénéficier d'une marge de préférence, doivent fournir tous les renseignements nécessaires pour prouver qu'ils satisfont aux critères d'éligibilité décrits à l'article 32 du RGAO.

Article 17 : Caution de soumission

17.6 La caution de soumission peut être saisie :

- a- Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;
- b- Si, le soumissionnaire retenu :
 - 1- Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 37 du RGAO, ou
 - 2- Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 38 du RGAO.

Article 26 : Caractère confidentiel de la procédure

26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, et à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du marché n'aura pas été rendue publique.

Article 28 : Détermination de la conformité des offres.

28.3. Une offre conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres :

- a- est une offre qui respecte tous les termes, conditions, et spécifications du dossier d'appel d'Offres, sans divergence ni réserve de l'Autorité Contractante ou ses obligations au titre du marché.
- b- Est telle que sa correction affecterait injustement la compétitivité des autres soumissionnaires qui ont présenté des offres conformes pour l'essentiel du Dossier d'Appel d'Offres.

Article 32 : Evaluation et comparaison des offres au plan financier

32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation de l'Autorité Contractante des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre.

Article 34 : Attribution

34.1. L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisantes et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

34.2. Si, selon l'article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que de leur plan de charges au moment de l'attribution.

MENGUEME le 30 Juin 2021

Article 38 : Signature du marché

38.1. Le marché doit être notifié à son titulaire dans les cinq (5) jours qui suivent la date de sa signature. *Le MAIRE*

2- **Suppression dans le CCAP des dispositions de l'article 4, point 9 et 10**

MBA ONANA MARTIN

VILLE DE YAOUNDE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER BOTANIQUE AU PARCOURS VITA DE YAOUNDÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

La prestation objet de l'appel d'offres suscitée a été attribuée à la société **ANATAF-BC SARL**, pour un montant de trente-cinq millions deux cent quatre-vingt-six mille soixante-quinze (35 286 075) francs CFA toutes taxes comprises. Le délai d'exécution des prestations est de douze (12) mois.

Ladite société est priée de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé, pour la signature du marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°1282-21/DAG/DG/PAD DU 01/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ MOZALE BP. 5052 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF AU LOT 2 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 28/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE NETTOYAGE DE BUREAUX ET LOCAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/127 du 15 Juin 1999, portant création des Organismes Portuaires Autonomes ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019, portant réorganisation du PAD ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019, portant approbation des statuts du PAD ;
VU la Résolution n° 474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0766/CA/PAD du 23 décembre 2020 portant adoption du budget de l'exercice 2021 du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0620-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n°0662-19/CA/PAD du 16 septembre 2019 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande au Port Autonome de Douala
VU la Résolution n° 0680-19/CA/PAD du 17 Septembre 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services (CIPM-AS) du Port Autonome de Douala et complétée par la résolution 0802-20/CA/PAD du 28 décembre 2020 ;
VU l'Appel d'offres national ouvert n° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 du 28/04/2021 ;
VU le compte-rendu de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et des Services en sa 26^{ème} session tenue le 18 juin 2021 ;

Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}.- La société **MOZALE BP. 5052 Douala**, est déclarée adjudicataire du marché relatif au lot 2 de l'appel d'offres national ouvert n° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 du 28/04/2021 en procédure d'urgence pour le nettoyage de bureaux et locaux du Port Autonome de Douala.

- **MONTANT DU MARCHÉ** : **39 717 405 F CFA TTC.**
- **DÉLAI D'EXÉCUTION** : **vingt-quatre (24) mois.**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision./-

DOUALA le 1 Juillet 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

MOUKOKO NJOH Charles Michaux

COMMUNE DE MOUANKO

COMMUNIQUE N°011/C/RL/DSM/C.MK0/2021 DU 25/06/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°12/AONO/MOUANKO/CIPM/2021 DU 05/05/2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'EQUIPEMENT DU MARCHÉ DE NKAGANZOK EN INFRASTRUCTURES DE CONDITIONNEMENT (CHAMBRE FROIDE ET USINE À GLACE) DANS LA COMMUNE MOUANKO , DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO Autorité Contractante Communiqué :**

Par Décision N°020/DM/RL/DSM/C.MKO/2021 du 25/06/2021

L'ETS PRINCE'S DREAM a été retenue comme adjudicataire de la Lettre — Commande relative à l'avis d'appel d'offres suscité.

Le résultat de La Sous — Commission d'Analyse des Offres du 14 juin 2021 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko est ce qui suit:

Soumissionnaire	Offre Administrative	Offre Technique	Offre Financière	Observations
ETS PRINCE'S DREAM	Conforme	Délai : 03 (trois) mois Note = 87,10%	Montant TTC : 54.203.596 FCFA	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Mouanko pour notification de la décision d'attribution et du projet de Lettre — Commande.

*MOUANKO le 25 Juin 2021**Le MAIRE****EBWEA PIERRE HONORÉ***

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°1283-21/DAG/DG/PAD DU 01/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ MOZALE BP. 5052 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF AU LOT 3 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 28/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE NETTOYAGE DE BUREAUX ET LOCAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA. -

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/127 du 15 Juin 1999, portant création des Organismes Portuaires Autonomes ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019, portant réorganisation du PAD ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019, portant approbation des statuts du PAD ;
VU la Résolution n° 474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0766/CA/PAD du 23 décembre 2020 portant adoption du budget de l'exercice 2021 du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0620-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n°0662-19/CA/PAD du 16 septembre 2019 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande au Port Autonome de Douala
VU la Résolution n° 0680-19/CA/PAD du 17 Septembre 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services (CIPM-AS) du Port Autonome de Douala et complétée par la résolution 0802-20/CA/PAD du 28 décembre 2020 ;
VU l'Appel d'offres national ouvert n° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 du 28/04/2021 ;
VU le compte-rendu de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et des Services en sa 26^{ème} session tenue le 18 juin 2021 ;
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}.- La société **MOZALE BP. 5052 Douala**, est déclarée adjudicataire du marché relatif au lot 3 de l'appel d'offres national ouvert n° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 du 28/04/2021 en procédure d'urgence pour le nettoyage de bureaux et locaux du Port Autonome de Douala.

- **MONTANT DU MARCHÉ** : **41 088 303 F CFA TTC.**
- **DÉLAI D'EXÉCUTION** : **vingt-quatre (24) mois.**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision./-

DOUALA le 1 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOUKOKO NJOH Charles Michaux



PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°0004030/DAG/DG/PAD DU 01/07/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 28/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE NETTOYAGE DE BUREAUX ET LOCAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

Les sociétés dont les noms suivent sont déclarées adjudicataires des marchés relatifs à l'appel d'offres national ouvert visé en objet :

Lots	Soumissionnaires	Montants TTC des offres	Délai d'exécution
1	ALKAN ENVIRONNEMENT BP. 15270 Douala	96 687 900	Vingt-quatre (24) mois
2	MOZALE BP. 5052 Douala	39 717 405	
3	MOZALE BP. 5052 Douala	41 088 303	
4	ALKAN ENVIRONNEMENT BP. 15270 Douala	42 333 786	
5	ALKAN ENVIRONNEMENT BP. 15270 Douala	27 129 375	

Lesdites sociétés sont invitées à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement des projets de marchés y afférents.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 1 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOUKOKO NJOH Charles Michaux

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ CORN N°: 450/CW/DG/2021 DU 17/06/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 16/03/2021 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES COMMERCIAUX A LA CAMWATER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :
Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	ETS FAST SERVICES	347 369 577 Francs CFA TTC	30 Jours

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 17 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE BETARE-OYA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°022/ADC/CBO/SG/CIPM/2021 DU 25 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS DE FOIN DANS LES LOCALITES DE NDOKAYO ET ZEMBE BORONGO, COMMUNE DE BEATARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJREM, REGION DE L'EST

FINANCEMENT

THE OPEC FUND FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT (OFID) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la commune de BETARE-OYA, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de BETARE-OYA, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

2. Consistance des prestations

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la commune de BETARE-OYA, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de BETARE-OYA, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

3. Cout Prévisionnel

Le cout previsionnel HTVA est de **6.000.000 Francs CFA**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par La Commune dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation

6. Financement

Financement : PRODEL/COMMUNE DE BETARE-OYA

7. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être consulté à la commune de BETARE-OYA dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la commune de BETARE-OYA. au Secrétariat Particulier du Maire, contre paiement d'une quittance non remboursable de **10 000 (dix mille) francs** à la Recette Municipale de BETARE-OYA à partir du 25 JUIN 2021 pendant les jours ouvrables, entre 07heures heures 30 et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Le **20 juillet 2021 à 11 heures**

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire (Autorité Contractante), à déposer à la Commune de BETAREOYA contre recépissé de dépôt.

L'enveloppe cachetée portera la mention : **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°022/ADC/CBO/SG/CIPM/2021 DU 25 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS DE FOIN DAMS LES LOCALITES DE NDOKAYO ETZEMBE BORONGO, COMMUNE DE BETARE-OYA DEPARTFMENT DU LOM ET DIEREM RÉGION DE EST "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».**

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution est de **quatre-vingt-dix (90) jours**

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Cent vingt mille (120 000) FCFA.

La caution devra rester valable Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Le **20 JUILLET 2021 à 12heures** à la salle des actes de la commune de BETARE OYA

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BETARE-OYA, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

BÉTARE-OYA le 25 Juin 2021

Le MAIRE

BABA. Nicolas

COMMUNE DE BETARE-OYA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°021/DC/CBO/SG/CIPM/2021 DU 25 JUIN 2021
POUR LA FOURNITURE DE 36 SACS DE 50 KG DE SEMENCES FOURRAGERES TRAITEES, A LA
COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de BETARE-OYA. Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de BETARE-OYA, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée Intéressée à exécuter lesdits travaux.

2. Consistance des prestations

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de BETARE-OYA. Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de BETARE-OYA, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée Intéressée à exécuter lesdits travaux.

3. Cout Prévisionnel

Le cout previsionnel est de **8.000.000 FRS CFA**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par La Commune dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

Financement : PRODEL/COMMUNE DE BETARE-OYA

7. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être consulté à la Commune de BETARE-OYA dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la Commune de BETARE-OYA. au Secrétariat Particulier du Maire, contre paiement d'une quittance non remboursable de **20 000 (vingt mille)**

francs à la Recette Municipale de BETARE OYA à partir 25 Juin 2021 pendant les jours ouvrables entre 7h 30min et 15h 30 pendant les jours ouvrables, dès publication du présent Avis

9. Remises des offres

Le **20 JUILLET 2021 à 10 heures.**

le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de BETARE-OYA (Autorité Contractante), à déposer à la Commune de BETARE-OYA contre recippissé de dépôt.

L'enveloppe cachetée portera la mention : « **AVIS DE CONSULTATION N°021/ADC/CBO/SG/CIPM/2021 DU 25 JUIN 2021 POUR LA FOURNITURE DE 36 SACS DE 50KG DE SEMENCES FOURRAGERES TRAITEES, A LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST. »**

10. Delai de Livraison

Le delai d'execution ets de **vingt-cing (25) jours.**

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel TTC soit Cent soixante mille (160 000) FCFA.

La caution devra rester valable Quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émies les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **20 JUILLET 2021 à 11h** à la salle des actes de la commune de BETARE OYA

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BETARE-OYA, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

BÉTÉRÉ-OYA le 25 Juin 2021

Le MAIRE

BABA. Nicolas

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE N° 0044/DIPL/ D12/SDBMM/SM LE 30 JUIN 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures porte à la connaissance des soumissionnaires que le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°09/AONO/MINREX/CIPM/2021 du 18 mai 2021, pour la conception et la mise en place d'un système informatique de recensement des Camerounais à l'étranger est déclaré infructueux car aucun soumissionnaire n'a produit une offre conforme pour l'essentiel.

Par ailleurs, les soumissionnaires ayant déposé des offres sont priés de passer les retirer sous quinzaine.

YAOUNDE le 30 Juin 2021

Le *MINISTRE*

MBELLA MBELLA Lejeune

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N° 476/CW/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 17/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 20/04/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE MAITRISE D'OEUVRE CHARGÉE DU CONTRÔLE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU CENTRE DE MOULOUNDOU.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;
Vu Le Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques
Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation
Vu La Résolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;
Vu La Résolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 18 Décembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre.
Vu la résolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, réuni en session extraordinaire le 14 Août 2018 portant élection, au poste de Président du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick
Vu La Résolution N°010/CA/CAMWATER du 05Mars 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi- et du contrôle des marchés placée auprès du Conseil d'Administration de la CAMWATER
Considérant Le procès verbal de la CIPM du 15/06/2021

DECIDE

Article 1 : La société ci-après citée est reconnue comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné ;

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	STE XPERT CAMEROUN SARL BP:4934	182 937 227 Francs GFA TTC	18 Mois

Article 2 : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. /?

DOUALA le 17 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ COM N°: 476/CW/DG/2021 DU 17/06/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 20/04/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE MAITRISE D'OEUVRE CHARGÉE DU CONTRÔLE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU CENTRE DE MOULOUNDOU.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :
Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	STE XPERT CAMEROUN SARL BP:4934	182 937 227 Francs CFA TTC	18 Mois

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 17 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

VILLE DE YAOUNDE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 30 MARS 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER BOTANIQUE AU PARCOURS VITA DE YAOUNDÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

La prestation objet de l'appel d'offres suscitée a été attribuée à la société **ANATAF-BC SARL**, pour un montant de trente-cinq millions deux cent quatre-vingt-six mille soixante-quinze (35 286 075) francs CFA toutes taxes comprises. Le délai d'exécution des prestations est de douze (12) mois.

Ladite société est priée de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé, pour la signature du marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

DECISION N°450/CW/DG/DAJM/CIPM/2021 DU 17/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 16/03/2021 POUR LA FOURNITURE DES IMPRIMES COMMERCIAUX A LA CAMWATER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant Statut général des Entreprises Publiques ;
Vu Le Décret n°2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques
Vu Le Décret N°2018/144 du 20 Février 2018 portant réorganisation de la Cameroon Water Utilities Corporation
Vu La Résolution N°002/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 10 Novembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général de la CAMWATER de monsieur BOLENGA Gervais ;
Vu La Résolution N°001/2017/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration réuni en session extraordinaire le 18 Décembre 2017 portant nomination sur proposition du Gouvernement au poste de Directeur Général Adjoint de la CAMWATER de monsieur BIDJOCKA Jean Pierre.
Vu la résolution n°0021/CAE/CAMWATER du Conseil d'Administration, réuni en session extraordinaire le 14 Août 2018 portant élection, au poste de Président du Conseil d'Administration de Monsieur KUM BONG AKWA Patrick
Vu La Résolution N°010/CA/CAMWATER du 05Mars 2019 portant création, organisation et fonctionnement d'une commission chargée du suivi- et du contrôle des marchés placée auprès du Conseil d'Administration de la CAMWATER
Considérant Le procès verbal de la CIPM du 29/04/2021

DECIDE :

Article 1 : La société ci-après citée est reconnue comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	ETS FAST SERVICES	347 369 577 Francs CFA TTC	30 Jours

Article 2 : La présente Décision sera signée et communiquée partout où besoin sera. !?

DOUALA le 17 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 DU 05 AVRIL 2021 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC) DE YAOUNDE ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION ;

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

Vu la loi 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n°2013/160 du 15 mai 2013 portant règlement général de la comptabilité publique ;

Vu le décret N°2016/425 du 26 octobre 2016 portant changement de dénomination et réorganisation de l'Ecole nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu le décret n° 2017/594 du 04 décembre 2017 portant nomination du Directeur et du Directeur Adjoint chargé des études de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) ;

Vu l'arrêté n° 068/CAB/PR du 15 juin 2005 portant création du Contrôle Financier auprès de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu l'arrêté n° 000017/MPT/ENSPT/D du 02 avril 1993 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Comptable auprès de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications ;

Vu la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu la résolution CD n°003/2018 du 28/03/2108 relative aux nominations à certains postes de de responsabilité à l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) ;

Vu la résolution CD n°036/CD/2020 du 28 décembre 2020 relative au plan d'action triennal 2021/2023, au rapport de performance et au budget de SUP'PTIC de Yaoundé pour l'exercice 2021 ;

Vu la décision n°21/0336/ SUP'PTIC/DAG/SDM du 16 février 2021 portant constatation de la Commission Interne de passation des Marchés Publics auprès de SUP'PTIC pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant le rapport de la sous-commission d'analyse des Offres relatif audit dossier et ses conclusions,

DECIDE

Article 1^{ER} : La lettre -commande relative au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°005/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 du 05 avril 2021 pour l'acquisition des équipements scientifiques et techniques pour l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) de Yaoundé est attribuée aux Etablissements DREAM LAND conformément au rapport de la sous-commission d'analyses y afférent.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Mai 2021

Le DIRECTEUR

WATCHING Félix



VILLE DE YAOUNDE

COMMUNIQUE RADIO -PRESSE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé porte à la connaissance des soumissionnaires que l'Appel d'Offres National Ouvert n°017/AONO/CUY/CIPM/2021 du 26/05/2021 pour la construction des fontaines dans certains carrefours et à l'entrée de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, est annulé.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

VILLE DE YAOUNDE

DECISION N° 282/D/CUY/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER BOTANIQUE AU PARCOURS VITA DE YAOUNDÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu l'arrêté n°000400/A/MINDDEVEL du 17 juillet 2020 modifiant l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjointes au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°011/AONO/CUY/CIPM/2021 du 30 mars 2021 pour l'exécution des travaux d'aménagement d'un sentier botanique au parcours Vita de Yaoundé ;

Vu le procès-verbal n°304 du 26 mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés /Mairie de la ville de Yaoundé ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 141^{ème} session du 26 mai 2021 ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} Le marché, objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert N°011/AONO/CUY/CIPM/2021 du 30 mars 2021 pour l'exécution des travaux d'aménagement d'un sentier botanique au parcours Vita de Yaoundé, est attribué à la société ANATAF-BC SARL, pour un montant de trente-cinq millions deux cent quatre-vingt-six mille soixante-quinze (35 286 075) francs CFA toutes taxes comprises. Le délai d'exécution des prestations est de douze (12) mois.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

DECISION N° 002/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2021 RELATIF À L'ACQUISITION DE QUATRE (04) MOTEURS HORS-BORDS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE SECRETAIRE EXÉCUTIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE MARITIME ;

Vu La Constitution ;

Vu la Loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut général des Etablissements Publics ;

Vu la Loi n° 2020/018 du 17/12/2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu Le Décret n° 74/991 du 16 Décembre 1974 portant création d'une Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté n° 468/CAB/PR du 19 décembre 2012 portant nomination du Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;

Vu l'Arrêté N° 016/A/MINMAP du 11 novembre 2013 portant création de Commissions Internes de passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs ;

Vu la Circulaire N° 00000842/CAB/MINFI du 30/12/2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu la Décision N° 0000005/CAB/MINMAP du 03 Janvier 2020 portant désignation des Présidents des Commissions internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs ;

Vu les résolutions de la 60^e session du Conseil d'Administration de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime du 12/02/2021 ;

Vu Le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés en date du 08 juin 2021

Vu Les nécessités de service.

D É C I D E

Article 1^{er}: Le Maître d'œuvre attribue l'ouvrage de l'Avis d'Appel d'Offres N° 002/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 du 27 avril 2021 à : **Royal Trading Sarl, BP 121 Douala**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 24 Mai 2021

Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

NGOANDE SALVADOR

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°0004030/DAG/DG/PAD DU 01/07/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 28/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE NETTOYAGE DE BUREAUX ET LOCAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

Les sociétés dont les noms suivent sont déclarées adjudicataires des marchés relatifs à l'appel d'offres national ouvert visé en objet :

Lots	Soumissionnaires	Montants TTC des offres	Délai d'exécution
1	ALKAN ENVIRONMENT BP. 15270 Douala	96 687 900	Vingt-quatre (24) mois
2	MOZALE BP. 5052 Douala	39 717 405	
3	MOZALE BP. 5052 Douala	41 088 303	
4	ALKAN ENVIRONMENT BP. 15270 Douala	42 333 786	
5	ALKAN ENVIRONMENT BP. 15270 Douala	27 129 375	

Lesdites sociétés sont invitées à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement des projets de marchés y afférents.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 1 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOUKOKO NJOH Charles Michaux

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ COM N°: 476/CW/DG/2021 DU 17/06/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 20/04/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE MAITRISE D'OEUVRE CHARGÉE DU CONTRÔLE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU CENTRE DE MOULOUNDOU.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :
Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant	Délai d'exécution
Lot Unique	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	STE XPERT CAMEROUN SARL BP:4934	182 937 227 Francs CFA TTC	18 Mois

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 17 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

VILLE DE YAOUNDE

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°013/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 15 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN MINIBUS A LA
COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les prestations objet de l'appel d'offres suscité ont été attribuées à la société **CENTRAL MOTORS CAMEROUN (CMC)**, pour un montant de **soixante millions (60 000 000) francs CFA toutes taxes comprises**. Le délai d'exécution des prestations est de trois (03) mois.

Ladite société est priée de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé, pour la signature du marché.

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°1284-21/DAG/DG/PAD DU 01/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ ALKAN ENVIRONNEMENT BP. 15270 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF AU LOT 4 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 28/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE NETTOYAGE DE BUREAUX ET LOCAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA. -

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/127 du 15 Juin 1999, portant création des Organismes Portuaires Autonomes ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019, portant réorganisation du PAD ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019, portant approbation des statuts du PAD ;
VU la Résolution n° 474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0766/CA/PAD du 23 décembre 2020 portant adoption du budget de l'exercice 2021 du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0620-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n°0662-19/CA/PAD du 16 septembre 2019 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande au Port Autonome de Douala
VU la Résolution n° 0680-19/CA/PAD du 17 Septembre 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services (CIPM-AS) du Port Autonome de Douala et complétée par la résolution 0802-20/CA/PAD du 28 décembre 2020 ;
VU l'Appel d'offres national ouvert n° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 du 28/04/2021 ;
VU le compte-rendu de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et des Services en sa 26^{ème} session tenue le 18 juin 2021 ;

Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}.- La société **ALKAN ENVIRONNEMENT BP. 15270 Douala**, est déclarée adjudicataire du marché relatif au lot 4 de l'appel d'offres national ouvert n° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 du 28/04/2021 en procédure d'urgence pour le nettoyage de bureaux et locaux du Port Autonome de Douala.

- **MONTANT DU MARCHÉ** : 42 333 786 F CFA TTC.
- **DÉLAI D'EXÉCUTION** : vingt-quatre (24) mois._

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision./-

DOUALA le 1 Juillet 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

MOUKOKO NJOH Charles Michaux

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°1285/DAG/DG/PAD DU 01/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ ALKAN ENVIRONNEMENT BP. 15270 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF AU LOT 5 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 28/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE NETTOYAGE DE BUREAUX ET LOCAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA. -

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,**

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/127 du 15 Juin 1999, portant création des Organismes Portuaires Autonomes ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019, portant réorganisation du PAD ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019, portant approbation des statuts du PAD ;
VU la Résolution n° 474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0766/CA/PAD du 23 décembre 2020 portant adoption du budget de l'exercice 2021 du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0620-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n°0662-19/CA/PAD du 16 septembre 2019 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande au Port Autonome de Douala
VU la Résolution n° 0680-19/CA/PAD du 17 Septembre 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services (CIPM-AS) du Port Autonome de Douala et complétée par la résolution 0802-20/CA/PAD du 28 décembre 2020 ;
VU l'Appel d'offres national ouvert n° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 du 28/04/2021 ;
VU le compte-rendu de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et des Services en sa 26^{ème} session tenue le 18 juin 2021 ;
Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}.- La société **ALKAN ENVIRONNEMENT BP. 15270 Douala**, est déclarée adjudicataire du marché relatif au lot 5 de l'appel d'offres national ouvert n° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 du 28/04/2021 en procédure d'urgence pour le nettoyage de bureaux et locaux du Port Autonome de Douala.

- **MONTANT DU MARCHÉ** : **27 129 375 F CFA TTC.**
- **DÉLAI D'EXÉCUTION** : **vingt-quatre (24) mois.**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

DOUALA le 1 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOUKOKO NJOH Charles Michaux

VILLE DE YAOUNDE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 15 MARS 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT EN FEUX TRICOLORES DE CERTAINS CARREFOURS DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres suscité ont été attribuées aux entreprises ci-après par lot :

Lot1 : CEGELEC, pour un montant de trois cent quatre-vingt million cinq cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent quarante-cinq (380 595 945) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de six (06) mois. ;

Lot 2 : SIGNELEC TP, pour un montant de cent cinquante-neuf million neuf cent vingt-neuf mille sept cent cinquante-trois (159 929 753) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de six (06) mois.

Lesdites entreprises sont priées de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé, pour la signature des marchés.

Par ailleurs, celles n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

COMMUNIQUE N° 005/C/MINEPIA/CDPM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 005/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2021 RELATIF À L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UNE UNITÉ DE FABRICATION D'ALIMENTS POUR POISSON.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime communique :

A été désigné adjudicataire de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé **Ets Le Meilleur BP 30 800 Yaoundé**.

DELAI DE LIVRAISON : Cent (100) jours

MONTANT : 50 000 000 (Cinquante) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous-huitaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 24 Mai 2021

Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

NGOANDE SALVADOR

VILLE DE YAOUNDE

COMMUNIQUE RADIO -PRESSE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé porte à la connaissance des soumissionnaires que l'Appel d'Offres National Ouvert n°017/AONO/CUY/CIPM/2021 du 26/05/2021 pour la construction des fontaines dans certains carrefours et à l'entrée de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, est annulé.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE DE MOUANKO**DECISION MUNICIPALE N°019/DM/RL/DSM/C.MKO/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE -
COMMANDE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO**

Autorité Contractante

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;

Vu la Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux arrondissements ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0000223/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2019,

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents des Commission Interne de Passation des Marchés auprès des Communes et Communautés Urbaines

Vu la Décision N°002/DM/C/MKO/SG du 21 Mai 2019 constatant la composition des Commissions Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko,

Vu le procès-verbal de la séance du 21 Juin 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko ;

Considérant l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°

10/AONO/C-MOUANKO/SG/CIPIN//2021 du 05/05/2021 relatif aux Travaux d'Achèvement de Construction du Pavillon d'Hospitalisation au CMA de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

DECIDE :

Article 1^{er} : **L'ETS LA ROSIERE** est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'appel d'offre susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit

Montant de la Lettre — Commande : **Trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-sept mille deux cent quatre-vingt-quatorze (34.987.294) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.** **Délai d'exécution :** **Trois (03) mois calendaire.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

MOUANKO le 25 Juin 2021

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 DU 05 AVRIL 2021 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS
SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES
TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
(SUP'PTIC) DE YAOUNDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION; COMMUNIQUE :

PAR DECISION N°21/1024/SUP'PTI/DAG/SDM DU 27 MAI 2021 ;L'ETABLISSEMENT DREAM LAND A ETE
DECLARE ADJUDICATAIRE DE LA LETTRE –COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°005/AONO/SUP'PTIC/CIPM/2021 DU 05 AVRIL 2021 POUR L'ACQUISITION DES
EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES POUR L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES POSTES, DES
TELECOMMUNICATIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SUP'PTIC)
DE YAOUNDE SUS-CITE

ADJUDICATAIRE

PROPOSITION FINANCIERE
TTC FRANCS CFA

DELAI DE LIVRAISON

L'ETABLISSEMENT DREAM
LAND

7 884 997 FCFA

SOIXANTE (60) JOURS (02
MOIS)

LE RESPONSABLE DUDIT ETABLISSEMENT EST INVITE, DES PUBLICATION DU PRESENT COMMUNIQUE AU
SERVICE DES MARCHES DE SUP'PTIC A RETIRER LA DECISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE –COMMANDE
.EN OUTRE L'ADJUDICATAIRE A SOIXANTE DOUZE (72) HEURES POUR SUSCRIRE LADITE LETTRE
–COMMANDE.

PAR AILLEURS LES SOUMISSIONNAIRES N'AYANT PAS ETE RETENUS SONT PRIES DE PASSER RETIRER
LEURS OFFRES SOUS QUINZAINE DES PARUTION DU PRESENT COMMUNIQUE A L'EXECPTION DE
L'EXEMPLAIRE DESTINE A L'ARMP, PASSE CE DELAI CES OFFRES SERONT SIMPLEMENT DETRUITES SANS
QU'IL Y AIT RECLAMATION.

YAOUNDE le 28 Mai 2021

Le DIRECTEUR

WATCHING Félix

COMMUNE DE MOUANKO

COMMUNIQUE N°010/C/RL/DSM/C.MK0/2021 DU 25/06/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°10/AONO/C-MOUANKO/SG/C?PM/2029 DU 05/05/2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE CONSTRUCTION DU PAVILLON D'HOSPITALISATION AU CMA DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO Autorité Contractante Communique :**

Par Décision N°010/DM/RL/DSM/C.MKO/2021 du 25/06/2021

L'ETS LA ROSIERE a été retenue comme adjudicataire de la Lettre — Commande relative à l'avis d'appel d'offres suscité.

Le résultat de La Sous — Commission d'Analyse des Offres du 15 juin 2021 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko est ce qui suit:

Soumissionnaire	Offre Administrative	Offre Technique	Offre Financière	Observations
ETS LA ROSIERE	Conforme	Délai : 03 (trois) mois Note = 78,57%	Montant TTC : 34.987.294 FCFA	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Mouanko pour notification de la décision d'attribution et du projet de Lettre — Commande.

MOUANKO le 25 Juin 2021

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/SPE/CIPM/2021
DU 01ER JUILLET 2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR
DU PERSONNEL DE LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun (SOPECAM) lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence en vue de la souscription d'une police d'assurance maladie pour la couverture de son personnel.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture d'une police maladie en faveur du personnel de la SOPECAM et leurs familles, pour la couverture des risques suivants :

- Maladie et assistance évacuation
- Frais funéraires

Le détail de chaque garantie ainsi que les effectifs sont fournis dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO (pièce N°06).

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de la prestation est de :

- Tranche ferme** : quatre-vingt-trois millions (83 000 000) de francs CFA TTC ;
 - Tranche conditionnelle** : quatre-vingt-trois millions (83 000 000) de francs CFA TTC,
- Soit au total **cent soixante-six millions (166 000 000) de francs CFA TTC pour les deux tranches.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est ouverte à égalité de conditions, aux Compagnies d'Assurances de droit Camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministère en charge des Finances.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de la SOPECAM de l'exercice 2021 et suivants dont l'imputation est 625-B (ASSURANCES MALADIE).

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés au siège de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun à Yaoundé, sis Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218, Téléphone (237) 222-30-41-47, Fax : (237) 222-30-43-62.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun à Yaoundé dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, sur présentation du reçu de versement, au compte N° 335 988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) en faveur du Compte d'Affectation Spéciale (CAS-ARMP), de la somme non remboursable de **cent seize mille cinq cents (116 500) Francs CFA** (une version électronique est disponible en ligne sur le site de l'ARMP à l'adresse : www.armp.cm).

8. Remises des offres

Les offres rédigées et paraphées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies respectivement marqués comme tels, devront être déposées au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun au plus tard le **19/07/2021 à 12 heures**, dans trois (3) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- **Enveloppe A : pièces administratives ;**
- **Enveloppe B : offre technique ;**
- **Enveloppe C : offre financière.**

Ces trois (03) enveloppes seront placées à l'intérieur d'une grande enveloppe cachetée portant impérativement la seule et unique mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/SPE/CIPM/2021 DU 01^{ER} JUILLET 2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL DE LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La période d'exécution est de vingt-quatre (24) mois répartis comme suit :

- Tranche ferme : douze (12) mois ;
- Tranche conditionnelle: douze (12) mois.

Ces délais courent à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage pour chaque tranche ou de celle précisée dans ledit ordre de service.

À la fin de la première tranche, le Maître d'Ouvrage procédera à la réception des prestations et délivrera à l'entreprise, une attestation de bonne exécution en cas d'évaluation jugée satisfaisante (plus de 70/100 points à l'issue de l'évaluation des performances). Cette attestation conditionnera le début de la tranche conditionnelle suivante après délivrance d'un ordre de service.

Lieu d'exécution

Le lieu d'exécution est tout le territoire Camerounais et l'étranger

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **trois millions trois cent vingt mille (3 320 000) francs CFA** délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable jusqu'au trentième jour au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps.

¼ L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et les propositions techniques sera effectuée le **19 juillet 2021 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, au siège de la SOPECAM dans la salle de conférence de sa Direction Générale, en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs **représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres.**

¼ L'ouverture des offres financières se fera à une date déterminée par la Commission Interne de Passation des Marchés après l'évaluation technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant un dossier administratif complet et conforme ainsi qu'une note technique égale ou supérieure au seuil requis qui est de 80%.

Seuls les soumissionnaires retenus à l'issue de l'évaluation des plis administratifs et techniques peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée.**

12. Critères d'évaluation

13.1. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation ;
- Fausse (s) déclaration (s) ou pièce falsifiée (s) ;
- Absence de l'agrément du MINFI dans la branche concernée ;
- Absence de l'attestation d'adhésion au code CIMA certifiant que le soumissionnaire n'est soumis à aucune procédure de redressement, de sauvegarde ou de surveillance particulière ;
- Absence des états C4 et C11 pour les années 2017, 2018 et 2019 dûment certifiés par les services compétents du Ministère en charges des Finances ;
- Présence d'information financière dans l'offre administrative ou technique ;

- Note technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

13.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

N°	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre	03
2	Références générales du soumissionnaire, qualification et expérience du personnel de gestion	15
3	Références spécifiques du soumissionnaire dans la branche considérée au cours des trois dernières années (2017, 2018 et 2019)	20
4	Description détaillée des garanties offertes	06
5	Modalités de mise en jeu des garanties	25
6	Couverture des engagements réglementés (CER) : Moyenne (2017, 2018 et 2019)	10
7	Couverture de la marge de solvabilité (CMS) : Moyenne (2017, 2018 et 2019)	10
8	Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq (05) dernières années (2015, 2016, 2017, 2018 et 2019) ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 3 ans d'âge	06
9	Partenaires techniques	05
	TOTAL	100

Les sous-critères essentiels sont détaillés dans la pièce N°11 (Grille d'évaluation).

Méthode de sélection de l'Assureur

Le score technique minimum requis est de 80/100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ou dépassé ce seuil seront ouvertes.

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique () et financier () combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit :

- = Score définitif
- = montant de l'offre complète, conforme et moins disante ;
- = montant de l'offre considérée ;
- = poids technique = 80% ;
- = poids financier = 20%.

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score définitif le plus élevé.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés de la SOPECAM à Yaoundé, sis Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218, Tél (237) 222-30-41-47 ; (237) 222-30-31-09 ; Fax (237) 222-30-43-62, République du Cameroun.

YAOUNDE le 1 Juillet 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NNANA MARIE CLAIRE

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

COMMUNIQUE N° 004/C/MINEPIA/CDPM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 004/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2021 RELATIF À L'ACQUISITION DES ALIMENTS GRANULÉS POUR LES UNITÉS DE PRODUCTION DE POISSON MARCHAND.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime communique :

A été désigné adjudicataire de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé **Royal Trading Sarl BP 121 Douala**.

DELAI DE LIVRAISON : Cent (100) jours

MONTANT : 29 812 500 (Vingt-neuf millions huit cent douze mille cinq cent) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous-huitaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 24 Mai 2021

Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

NGOANDE SALVADOR

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°1281-21/DAG/DG/PAD DU 01/07/2021 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ ALKAN ENVIRONNEMENT BP. 15270 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF AU LOT 1 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 28/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE NETTOYAGE DE BUREAUX ET LOCAUX DU PORT AUTONOME DE DOUALA. -

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/127 du 15 Juin 1999, portant création des Organismes Portuaires Autonomes ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019, portant réorganisation du PAD ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019, portant approbation des statuts du PAD ;
VU la Résolution n° 474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0766/CA/PAD du 23 décembre 2020 portant adoption du budget de l'exercice 2021 du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0620-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n°0662-19/CA/PAD du 16 septembre 2019 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande au Port Autonome de Douala
VU la Résolution n° 0680-19/CA/PAD du 17 Septembre 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services (CIPM-AS) du Port Autonome de Douala et complétée par la résolution 0802-20/CA/PAD du 28 décembre 2020 ;
VU l'Appel d'offres national ouvert n° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 du 28/04/2021 ;
VU le compte-rendu de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et des Services en sa 26^{ème} session tenue le 18 juin 2021 ;

Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}.- La société **ALKAN ENVIRONNEMENT BP. 15270 Douala**, est déclarée adjudicataire du marché relatif au lot 1 de l'appel d'offres national ouvert n° 089/AONO/PAD/CIPM-AS/2021 du 28/04/2021 en procédure d'urgence pour le nettoyage de bureaux et locaux du Port Autonome de Douala.

- **MONTANT DU MARCHÉ** : **96 687 900 F CFA TTC.**
- **DÉLAI D'EXÉCUTION** : **vingt-quatre (24) mois.**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision./-

DOUALA le 1 Juillet 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

MOUKOKO NJOH Charles Michaux

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**COMMUNIQUE N° 001/C/MINEPIA/CDPM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS
D'APPEL D'OFFRES N° 001/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2021 RELATIF À
L'ACQUISITION DE DEUX (02) EMBARCATIONS EN FIBRE DE VERRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime communique :

A été désigné adjudicataire de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé **ENOCAM BP 4 818 Douala**.

DELAI DE LIVRAISON : Cent (100) jours

MONTANT : 23 826 150 (Vingt Trois Millions Huit Cent vingt-six Mille cent cinquante) Francs CFA Toutes Taxes
Comprises.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous-huitaine. Passé
ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 24 Mai 2021

Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

NGOANDE SALVADOR

COMMUNE DE MOUANKO

DECISION MUNICIPALE N°020/DM/RL/DSM/C.MKO/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO Autorité Contractante

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;

Vu la Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux arrondissements

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0000223/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2019,

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents des Commission Interne de Passation des Marchés auprès des Communes et Communautés Urbaines

Vu la Décision N°002/DM/C/MKO/SG du 21 Mai 2019 constatant la composition des Commissions Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko,

Vu le procès-verbal de la séance du 21 Juin 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko ;

Considérant l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°12/AONO/MOUANKO/C/PM/2021 du 05/05/2021 relatif aux Travaux d'Équipement du Marché de Nkaganzok en Infrastructures de Conditionnement (Chambre Froide et Usine à Glace) dans la Commune Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'ETS PRINCE'S DREAM est déclarée adjudicataire de la Lettre — Commande relative à l'appel d'offre susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Montant de la Lettre — Commande : Cinquante-quatre millions deux cent trois mille cinq cent quatre-vingt-seize (54.203.596) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Délai d'exécution : Trois (03) mois calendaire.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

MOUANKO le 25 Juin 2021

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**COMMUNIQUE N° 003/C/MINEPIA/CDPM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS
D'APPEL D'OFFRES N° 003/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU27 AVRIL 2021 RELATIF À
L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE (PICK-UP).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime communique :

A été désigné adjudicataire de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé **Ets la Compétence BP 36 Douala**.

DELAI DE LIVRAISON : Cent (100) jours

MONTANT : 35 000 000 (Trente-cinq millions) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous-huitaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 24 Mai 2021

Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

NGOANDE SALVADOR

COMMUNE DE BAFIA

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004 BIS/AONO/COMMUNE - BAFIA/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU D'ÉLECTRIFICATION RURALE : LABLÉ - GUÉRIMA, DANS LA COMMUNE DE BAFIA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Madame le Maire de la commune de BAFIA**

Vu la Constitution

Vu la loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités Territoriales décentralisées.

Vu le décret N° 2007/007 du 24 avril 2007 portant création de nouvelles communes.

Vu le décret n°2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination des préfets.

Vu l'arrêté n°000132/A/ MINDDVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de

Madame ZINTCHEM à BODIO Marthe Félicité en qualité de maire de BAFIA ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PM du 19 juin 2012 relative à la passation des marchés Publics.

Considérant les nécessités de services.

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des travaux relatifs à l'avis d'appel d'offres susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée conformément au tableau ci-après :

Entreprise retenue	Adresse	Lot (s) sollicité (s)	Prévision budgétaire	Montant de l'offre HT (FCFA)	Montant de l'offre TTC (FCFA)	Rabais	Délai
						5,329% TTC	
STE FRANCE AFRIQUE DISTRIBUTION	Tél. : 699 591 995	LOT UNIQUE	51 758 037	43 357 000	51 703 223	48 947 958	02 n

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BAFIA le 30 Juin 2021

Le MAIRE

ZINTCHEM À BODIO Marthe Félicité

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

DECISION N° 004/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 004/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2021 RELATIF À L'ACQUISITION DES ALIMENTS GRANULÉS POUR LES UNITÉS DE PRODUCTION DE POISSON MARCHAND.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE SECRETAIRE EXÉCUTIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE MARITIME ;

Vu La Constitution ;

Vu la Loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut général des Etablissements Publics ;

Vu la Loi n° 2020/018 du 17/12/2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu Le Décret n° 74/991 du 16 Décembre 1974 portant création d'une Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté n° 468/CAB/PR du 19 décembre 2012 portant nomination du Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;

Vu l'Arrêté N° 016/A/MINMAP du 11 novembre 2013 portant création de Commissions Internes de passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs ;

Vu la Circulaire N° 00000842/CAB/MINFI du 30/12/2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu la Décision N° 0000005/CAB/MINMAP du 03 Janvier 2020 portant désignation des Présidents des Commissions internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs ;

Vu les résolutions de la 60^e session du Conseil d'Administration de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime du 12/02/2021 ;

Vu Le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés en date du 08 juin 2021

Vu Les nécessités de service.

D É C I D E

Article 1^{er}: Le Maître d'œuvre attribue l'ouvrage de l'Avis d'Appel d'Offres N° 004/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 du 27 avril 2021 à : **Royal Trading Sarl, BP 121 Douala**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 24 Mai 2021

Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

NGOANDE SALVADOR

COMMUNE DE BANGOU

POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS ET PRODUITS DESTINÉS À LA LUTTE CONTRE LA COVID -19 DANS LA COMMUNE DE BANGOU

FINANCEMENT

CAS COVID 19 (FOND SPECIAL DE SOLIDARITE NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LE COVID ET
SES REPERCUSSIONS ECONOMIQUES) , MINDDEVEL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BANGOU Autorité contractante, lance pour le compte du MINDDEVEL une consultation pour la fourniture des matériels et produits destinés à la lutte contre la COVID-19 phase II dans la Commune de BANGOU

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de : **5 000 000 (cinq Millions) F CFA**

3. Allotissement

LOT UNIQUE.

4. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activités.

5. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par le budget de fonctionnement (Fond de solidarité) du MINDDEVEL, exercice 2021

6. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut être consulté à la Commune de BANGOU ou sur le site Internet de l'ARMP.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Commune de BANGOU contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **Dix mille (10 000) Francs CFA** non remboursable, payable à la recette municipale de BANGOU.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de BANGOU contre récépissé au plus tard le **12 Juillet 2021 à 09 h a.m,heures** locales, sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ni aucune modification en retrait ne sera acceptée, Toute offre devra porter la mention ;

AVIS DE CONSULTATION

N°018/DC/C-BANGOU/CIPM-AG/2021 DU 21/06/2021

Pour la fourniture des matériels et produits destinés à la lutte contre la COVID -19 dans la Commune de BANGOU

«À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de trente (30) jours pour compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Cent mille (100 000) FCFA, établie** par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur (Autorité Administrative), conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **12 Juillet 2021 à 10 heures a.m, locales**, par la Commission Interne de passation des marchés de la Commune de BANGOU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) L'absence de la Caution de soumission à l'ouverture,
- b) La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) Non-respect des descriptions techniques ;
- d) Offre non conforme à la demande de cotation.
- e) Non-respect de la lettre circulaire N°13/LC/MINMAP/CAB du 19 octobre 2020

14. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante HTVA.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BANGOU.

BANGOU le 21 Juin 2021

Le MAIRE

SIKAPIN Paul

VILLE DE YAOUNDE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CUY/CIPM/2021 DU 15 MARS 2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT EN FEUX TRICOLORES DE CERTAINS CARREFOURS DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres suscité ont été attribuées aux entreprises ci-après par lot :

Lot1 : CEGELEC, pour un montant de trois cent quatre-vingt million cinq cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent quarante-cinq (380 595 945) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de six (06) mois. ;

Lot 2 : SIGNELEC TP, pour un montant de cent cinquante-neuf million neuf cent vingt-neuf mille sept cent cinquante-trois (159 929 753) francs CFA toutes taxes comprises, le délai d'exécution est de six (06) mois.

Lesdites entreprises sont priées de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé, pour la signature des marchés.

Par ailleurs, celles n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

DECISION N° 003/D/MINEPIA/CDPM/CIPM/SAG/2021. PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2021 RELATIF À L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE (PICK-UP).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE SECRETAIRE EXÉCUTIF DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE MARITIME ;

Vu La Constitution ;

Vu la Loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut général des Etablissements Publics ;

Vu la Loi n° 2020/018 du 17/12/2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu Le Décret n° 74/991 du 16 Décembre 1974 portant création d'une Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté n° 468/CAB/PR du 19 décembre 2012 portant nomination du Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime ;

Vu l'Arrêté N° 016/A/MINMAP du 11 novembre 2013 portant création de Commissions Internes de passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs ;

Vu la Circulaire N° 00000842/CAB/MINFI du 30/12/2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu la Décision N° 0000005/CAB/MINMAP du 03 Janvier 2020 portant désignation des Présidents des Commissions internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs ;

Vu les résolutions de la 60^e session du Conseil d'Administration de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime du 12/02/2021 ;

Vu Le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés en date du 08 juin 2021

Vu Les nécessités de service.

D É C I D E

Article 1^{er}: Le Maître d'œuvre attribue l'ouvrage de l'Avis d'Appel d'Offres N° 003/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 du 27 avril 2021 à : **Ets La Compétence, BP 36 Douala**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 24 Mai 2021

Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

NGOANDE SALVADOR

COMMUNE D'ELIG MFOMO

AVIS DE COTATION N°002/ DC/J03.06/C-EMO/SG/CIPM/2021 DU 01/07/2021 _____ POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS, PRIMAIRES DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, ARRONDISSEMENT D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE: MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO AUTORITE CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE L'EXERCICE 2021, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL A MANIFESTATION POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS SUS-INDIQUEES.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 55 15 197 02 641126 6114 426

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La présente demande de cotation a pour objet, la fourniture du matériel didactique dans les établissements publics, primaires de la commune d'Elig-Mfomo, Arrondissement d'Elig-Mfomo, Département de la Lékié, Région du centre.

2. Consistance des prestations

VI- (liste du matériel)

N° LOT	DESIGNATION ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES	Utés
	LOT 100 KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE	
101	Cahier de 144 pages (Niveau 3) de 80 gr	Pqt
102	Cahier de 144 pages (Niveau 2) de 80 gr	Pqt
103	Cahier de 144 pages (Niveau 1) de 80 gr	Pqt
104	Ardoise en Format A5	U
105	Paquet de Stylo à bille bleu de Marque BIC Cristal	U
106	Paquet de Stylo à bille rouge de Marque BIC Cristal	U
107	Paquet de crayon ordinaire B- 2B	U
108	Gomme de marque Mapped	U
109	Taille crayon de Marque Mapped	U
110	Règle graduée en couleur jaune; 50 cm de long	U
111	Carton de boîtes de craie Robercolor; en couleur	U
112	Carton de boîtes de craie Robercolor; en couleur blanche	U

113	Carton de cinq rames de papier 210x297 mm 70 gr	U
114	Registres	
114-1	Appel journalier, Importé	U
114-2	Transmission Importé	U
114-3	Courrier départ, Importé	U
114-4	Courrier arrivée, Importé	U
115	Agrafeuse, 8/4; pièce	U
116	Effaçoire avec manche en bois	U
117	Cahier de préparation, 80gr, 400 pages	U
118	Trombones, paquet de 1000	U
119	Boîte de corrector, BIC	U
120	Chemises cartonnés en paquet de 100, 180gr	U
121	Sous chemises en paquet de 250, 80gr	U
122	Enveloppes format A4 en paquet de 100	U
123	Enveloppes petit format A5 en paquet de 50	U
124	Compendium 1 m, pièce	U
125	Grande équerre pour tableau	pièce
126	Grand compas pour tableau	pièce
127	Boîte de Colle pour papier	L
128	Ardoisine en boîte	U
	LOT 200- KIT HYGIENE	
201	Savon, en morceau de 400gr	U
202	Eau de javel	L
203	Crésyl	L
204	Papier hygiénique, en rouleau de 48; Sita	U
205	Sceau plastique avec couvercle de 15 Litres	U
206	Gobelets en plastique	pièce
207	Râteau de marqueTropic	U
208	Pelle bêche de marque Tropic	U
209	Pelle ordinaire de marque Tropic	U

210	Sceau maçon en plastique	U
	LOT 300 BOÎTE A PHARMACIE	
301	Boîte à pharmacie complète	U

3. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun ayant une expérience dans le domaine concerné.

4. Financement

La fourniture de ce matériel didactique (paquet minimum) est financée par le **BIP MINEDUB 2021**

Imputation : **55 15 197 02 641126 6114 426.**

5. Consultation du Dossier

Le présent dossier de Cotation est consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation est obtenu à la Mairie d'Elig-Mfomo dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Quinze Mille (**15 000**) francs CFA payable à la recette Municipale de la Commune d'Elig-Mfomo.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais établies en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies), doivent être déposées sous enveloppe fermée cachetée, contre récépissé à la Mairie d'Elig-Mfomo, au plus tard le, **23/07/2021** à 12 heures précises, et devront porter la mention :

DEMANDE DE CONSULTATION N°002/ DC /JO3.06/C-EMO/SG/CIPM /2021 du 01/07/2021
POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE OU PAQUET MINIMUM DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS, PRIMAIRES DE LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'ouvrage est de **quarante-cinq (45) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 23/07/2021 à **13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés d'Elig-Mfomo.

10. Attribution

L'offre reconnue conforme aux spécifications techniques et évaluée la moins disante sera retenue. Toutefois, l'offre non conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant trente (**30**) jours calendaires à partir de la date limite de dépôt des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sont obtenus tous les jours aux heures ouvrables à la Mairie d'Elig-Mfomo Tel : 694 61 70 85/ 677 76 57 22

YAOUNDE le 1 Juillet 2021

Le MAIRE

AYISSI STANISLAS



MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUE DE REPORT N° 0632/DIPL/ D12/SDBMM/SM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures porte à la connaissance des soumissionnaires que l'ouverture des plis relatifs à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°10/AONO/MINREX/CIPM/2021, en procédure d'urgence, pour l'acquisition, l'installation et la gestion du dispositif multifonctionnel de distribution intelligent de désinfectant de lutte contre la COVID-19 au Ministère des Relations Extérieures, initialement prévue le jeudi 1^{er} juillet 2021 à 15 h précises est reportée au jeudi 07 juillet 2021 à la même heure.

YAOUNDE le 1 Juillet 2021

Le POUR LE MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES ET PAR ORDRE

AHOUDOU GARBA

COMMUNE DE BELABO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CBBO/CIPM/2021 DU 23 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CHARPENTE COUVERTURE DE L'HOTEL DE VILLE DE BELABO DANS LA COMMUNE DE BELABO, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610108

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune de BELABO, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, Pour l'exécution des travaux de réhabilitation.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes :
LOT N° 100 : TRAVAUX PREPARATOIRES ;
LOT N° 200 ; CHARPENTE-COUVERTURE ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : sept millions (7 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la commune de BELABO Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bélabo (Secrétariat Général).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de BELABO (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Quinze mille (15.000) FCFA**, représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la payable à la Recette Municipale de BELABO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de BELABO, au plus tard le **20 JUILLET 2021 à 13 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CBBO/CIPM/2021 du 23 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA CHARPENTE COUVERTURE DE L'HOTEL DE VILLE DE BELABO DANS LA COMMUNE DE BELABO, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **deux (02) mois calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle Indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCA de ladite garantie est de deux cent mille (200 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard Quinze (15) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront Irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être Impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu le

20 JUILLET 2021 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM), située à la Mairie de BELABO (Secrétariat Général).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier Administratif incomplet ou non conforme (sous réserve des dispositions du point I de la circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics foui ou non) ;
- Absence de la caution de soumission au-delà des 48 heures réglementaires
- Fausses déclarations ou présence des pièces falsifiées (la CDPM se réservant le droit de procéder à rauthentification de tout document présentant un corocfère douteux) (oui ou non) ;
- Dossier technique ou/et financier incomplet (hormis les références de l'entreprise) (oui ou non) ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié (oui ou non) ;
- Non-respect des modèles joints en annexe (oui ou non) ;
- Non satisfaction d'au moins 70% des critères de qualification (oui ou non).

15- Principaux critères de qualification :

les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

l'expérience du personnel d'encadrement 06 points ;

la disponibilité du matériel et des équipements essentiels 04 points ;

le délai d'exécution 01 point ;

attestation et rapport de visite de site illustré par des photos 01 point ;

les références de l'entreprise 01 point

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins - disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BELABO, Service de la Passation des Marchés.

BELABO le 23 Juin 2021

Le MAIRE

APANDE APANDE Luc

COMMUNE D'ELIG MFOMO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/JO3-06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/2021 DU 01/07/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTE :1- ELIG-BITSETSA – EP DE NIGA – ABANG ESSONO – CARF. ENOBITA,2- EP DE NIGA – ETAKA (LIMITE MONATÉLÉ),3- EP DE NIGA – PONT SUR LA LEKIE (LIMITE OBALA)DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Elig-Mfomo, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTE :

- 1- ELIG-BITSETSA – EP DE NIGA – ABANG ESSONO – Carf. ENOBITA,
 - 2- EP DE NIGA – ETAKA (Limite Monatélé),
 - 3- EP DE NIGA – PONT SUR LA LEKIE (limite Obala)
- DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Série 000 : Les installations ;
- Série 100 : L'emprise ;
- Série 200 : Les terrassements et chaussées ;
- Série 300 : Les assainissements drainage.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine des BTP.

4. Financement

Les travaux seront financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, ressources transférées du MINDDEVEL exercice 2021.

Tronçons	Code de la Route	Longueur (Km)	Budget	Délai (mois)
			Provisionnel TTC	
Elig-Bitsetsa – EP de Niga – Abang Essono – Carf. Enobita		07	30 000 000	(04) Quatre
EP de Niga – Etaka (Limite Monatélé)		01		
EP de Niga – Pont sur la Lekie (Limite Obala)		01		
TOTAL		10	30 000 000	

5. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis auprès du Maître d'Ouvrage au Secrétariat Général de la Mairie d'Elig-Mfomo et retiré contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale d'Elig-Mfomo de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.

Lors du retrait du dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, Fax, télex, téléphone).

6. Remises des offres

Les offres, rédigés en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront parvenir ou être déposées auprès du Maître d'Ouvrage, au service de la Mairie d'Elig-Mfomo au plus tard le, à 12 heures, heure locale, portant les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 006 ./AONO/JO3-06/C-EMO/SG/STADU/CIPM/ 2021 DU __01/07/2021__ POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONCONS DE ROUTE :

1- ELIG-BITSETSA – EP DE NIGA – ABANG ESSONO – Carf. ENOBITA,

2- EP DE NIGA – ETAKA (Limite Monatélé),

3- EP DE NIGA – PONT SUR LA LEKIE (limite Obala)

DANS LA COMMUNE D'ELIG-MFOMO, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de Trois (03) mois.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque offre devra, sous peine de rejet, devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le MINFI et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO d'un montant **Six Cent Mille (600 000) francs CFA**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle de l'acte de l'Hôtel de ville d'Elig-Mfomo le 23/07/2021. à 13 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

10. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires :

Les principaux critères éliminatoires sont :

- i) Dossier incomplet : Technique ou financier (absence du CCAP, CCTP et CCES paraphés à chaque page et signés à la dernière puis datés, de la lettre de soumission daté et signée ou du bordereau des prix, ou du sous détail complet);
- ii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- iii) Omission d'un même prix quantifiés dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix) ;
- iv) Absence de la caution de soumission ;
- v) Non-conformité du modèle de soumission.
- vi) Le non-respect de 80 % de « OUI » entrainera l'élimination de l'offre.

N.B : En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

-2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera binaire sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Le personnel d'encadrement de l'entreprise **oui / non**
- Le matériel de chantier à mobiliser **oui / non**
- Les références de l'entreprise **oui / non**
- La méthodologie d'exécution des travaux **oui/non**
- L'organisation ; le planning et présentation du dossier **oui / non**
- Le rapport de visite du site des travaux **oui/non**
- La capacité financière d'un montant au moins égal à 21 000 000 Francs CFA **oui/non**

NB : le détail de ces critères se trouve dans la grille d'évaluation en annexe

11. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre – vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès des services du Maire de la Commune d'Elig-Mfomo.

YAOUNDE le 1 Juillet 2021

Le MAIRE

AYISSI STANISLAS

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE MARITIME

**COMMUNIQUE N° 002/C/MINEPIA/CDPM/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS
D'APPEL D'OFFRES N° 002/PU/AONO/MINEPIA/CDPM/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2021 RELATIF À
L'ACQUISITION DE QUATRE (04) MOTEURS HORS-BORDS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Secrétaire Exécutif de la Caisse de Développement de la Pêche Maritime communique :

A été désigné adjudicataire de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé **Royal Trading Sarl BP 121 Douala**.

DELAI DE LIVRAISON : Cent (100) jours

MONTANT : **33 390 000 (Trente-trois millions trois cent quatre-vingt-dix Mille)** Francs CFA Toutes Taxes
Comprises.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous-huitaine. Passé
ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 24 Mai 2021

Le SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

NGOANDE SALVADOR

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°001699/AONOPU/CIPM/MINAT/2021 DU 29 JUIN 2021 RELATIF À L'AMÉNAGEMENT DE
L'ESPACE BUREAUTIQUE DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'aménagement de l'espace bureautique du Ministère de l'Administration Territoriale.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent le cloisonnement de certains bureaux situés au rez-de-chaussée (RDC) et au 2ème étage du bâtiment principal abritant les services centraux du Ministère de l'Administration Territoriale. Ces travaux constituent un seul lot et porteront notamment :

- Sur le plan architectural :

l'élaboration d'un plan de démolition de l'existant ;

l'évaluation des différentes tâches d'exécution du plan d'aménagement.

- Sur le plan technique :

la menuiserie mixte (alu-vitre et métallique) ;

le câblage (réservation pour courant faible, câble TV, Téléphone et Internet) éclairage prises et pose d'appareillage ;

la tapisserie.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel du présent projet est de cinquante-six millions, huit cents mille (56 800 000) de francs CFA Toute Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale au titre de l'exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2e étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics, dès publication du présent Avis dans le Journal des Marchés de l'ARMP, par voie de presse écrite ou par voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2^{ème} étage, porte 214, au plus tard le 28 juillet 2021 à 14 H 00, heure locale, portant les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001699/AONOPU/CIPM/MINAT/2021 DU 29 JUIN 2021 RELATIF À L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
BUREAUTIQUE DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage desdits travaux.

10. Recevabilité des Offres

Les Offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) de FCFA.

Cette caution sera délivrée par une banque de premier ordre ou par un établissement financier agréé (e) par le Ministère en charge des Finances. Le délai de validité de cette caution est de trente (30) jours, au-delà de celui des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 28 juillet 2021 à 15 H 00, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINAT siégeant en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit heures accordé aux soumissionnaires;

absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP; fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

note technique inférieure à 75% des critères essentiels de qualification;

absence, dans l'offre financière, de sous-détail d'un prix unitaire quantifié et/ou de la décomposition d'un prix forfaitaire ;

omission d'un prix unitaire dans le bordereau des prix unitaires ;

absence de l'attestation de visite du site signé par le Sous-Directeur de l'Équipement et de la Maintenance du MINAT assortie d'un rapport signé par le soumissionnaire;

absence d'un Conducteur des Travaux ou d'un Directeur Technique, Ingénieur des Travaux de Génie Civil, inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie-Civil (Attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie-Civil assortie d'un numéro d'inscription en vigueur, attestation de présentation de l'original du diplôme ; CV daté et signé ; attestation de disponibilité datée et signée sur l'honneur par le candidat ; cinq (05) années d'expérience au moins dans le domaine du Bâtiment) ;

absence de l'attestation de capacité financière d'un montant de vingt-cinq millions (25.000.000) de FCFA au moins ;

absence ou présentation d'une caution de soumission non conforme.

12.2- Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

le personnel d'encadrement de l'entreprise ;

le matériel de chantier à mobiliser ;

les références de l'entreprise dans les domaines similaires ;

la note méthodologique ;

le planning d'exécution des travaux ;

la présentation générale de l'offre.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2ème étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01.-

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ CORN N°: 447 /CW/DG/2021 DU 14/06/2021 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2021 DU 16/03/2021 POUR FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES ET CLIMATISEURS A LA CAMWATER (EN 02 LOTS).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :
Est déclaré adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

N° du Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise	Montant TTC après rabais 7%	Délai d'exécution
Lot 1	LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMWATER	HS BTP SARL	220 099 202 Francs CFA TTC	30 Jours
Lot 1		BP : 6164 YAOUNDE	8 872 200 Francs CFA TTC	30 Jours

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

DOUALA le 14 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0034/AONO/MINEPAT/CISPM/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR
L'ACQUISITION DE DOUZE (12) VÉHICULES DE TYPES PICK-UP, DESTINÉS A DIX (10) DÉLÉGATIONS
DÉPARTEMENTALES DU MINEPAT ET SES INSPECTIONS GÉNÉRALES, EN PROCÉDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94-709-05-11000-2280

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition de douze (12) véhicules de types pick-up, destinés à dix (10) Délégations Départementales du MINEPAT et ses Inspections Générales.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché comprend la fourniture de 12 véhicules de type pick-up.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du marché est de **Trois Cent Dix Huit Millions (318 000 000) FCFA**.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est réservée aux concessionnaires automobiles, entreprises ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine.

5. Financement

Les fournitures, objet du présent appel d'offres sont financées par le BIP du MINEPAT, Chapitre 94 ; exercices 2021 et suivants, imputation : 94-709-05-11000-2280.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré auprès de la **Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics du MINEPAT, porte 005 de l'immeuble rose, Tél. : 222 22 41 28**.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres, établi en Français ou en anglais, peut être obtenu à la **Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics du MINEPAT, porte 005, Tél. : 222 22 41 28**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marqués comme tels devra être déposée dans les Services du Maître d'Ouvrage (Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics du MINEPAT, porte 005 de l'immeuble rose) à Yaoundé au plus tard le **08 juillet 2021 à 14 heures** et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0034/AONO/MINEPAT/CISPM/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION DE DOUZE (12) VEHICULES DE TYPES PICK-UP, DESTINES A DIX (10) DELEGATIONS DEPARTEMENTALES DU MINEPAT ET SES INSPECTIONS GENERALES (EN PROCEDURE D'URGENCE) A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente (30) jours, et le lieu de livraison est la Sous-Direction du Parc Automobile de l'Etat (Garage Administratif Central) à Yaoundé.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **six millions (6 000 000) FCFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances dont la liste figure à la pièce 10 du DAO et d'une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres dont le montant est donné dans le tableau ci-après :

11. Recevabilité des Offres

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **08 juillet 2021 à 15 heures** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Salle de réunion de ladite Commission, annexe 1 du MINEPAT, derrière l'immeuble ELECAM en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (après un délai de 48 heures accordé par le CISPM à l'ouverture des offres);
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence des prospectus en couleur contenant des fiches techniques détaillant les spécifications techniques du matériel proposé ;
- Absence de l'autorisation du fabricant délivré au concessionnaire automobile ou de l'agrément délivré par le concessionnaire automobile agréé ;
- Absence de certificats de conformité des véhicules proposés ou procès-verbal de validation de prototype délivré par le Ministère du Transport ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois (03) dernières années ;
- Non satisfaction d'au moins 5 sur 6 critères essentiels ;
- Non satisfaction d'au moins 80 % des spécifications techniques mineures ;
- Non-respect des spécifications majeures ci-après :

Douze (12) véhicules Pick up double cabine de 09 CV au plus

- ü Puissance fiscale : 09 CV au plus ;
- ü Cylindrée ? 2700 ;
- ü Empattement : ? 3000 mm ;
- ü Garde au sol ? 200 mm ;
- ü Source d'énergie : gasoil ;
- ü Volume du réservoir : ? 80 l ;
- ü Nombre de places : ? 05 au moins

2. Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- Expérience du soumissionnaire ;
- Service après-vente et garantie de deux (02) ans ;
- Délai de livraison Trente (30) jours maximum ;
- Capacité financière (au moins égale à 75% du montant de l'enveloppe prévisionnelle) ;
- Preuve d'acceptation des Conditions du marché (CCAP et DF) ;

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire ayant présenté l'offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'aménagement du Territoire, Service des Marchés, porte 217, Téléphone 222 22 41 28.

Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48, ou au numéro vert 1517 de la CONAC.

YAOUNDE le 4 Juin 2021

Le *MINISTRE*

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE DE MATOMB

COMMUNIQUE N° 19 /C/MAT/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE N°02/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE DE L'ÉQUIPEMENT MÉDICAL AU CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ DE LISSE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Matomb, Autorité contractante, déclare, ETS O.B & Cie BP : 3395 Yaoundé ; Tél. : 696 34 04 38

A été retenu pour la prestation de la Demande de Cotation **N°02/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 du 18 Mai 2021**

Pour un montant TTC de : **7 899 716 FCFA**

Délai de livraison est de : **60 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service d'effectuer la livraison.

Le représentant de ladite entreprise est attendu au Service des Marchés Publics de la Commune de Matomb, pour les formalités de signature du marché.

Les soumissionnaires dont les Offres n'ont pas été retenues sont par conséquent invités à se présenter dans un **délai de quinze (15) jours** dès publication du présent communiqué, auprès du Secrétaire du Maître d'Ouvrage afin de retirer leur soumission. Passé ce délai, les Offres qui n'auront pas fait l'objet d'un retrait seront détruites et ne pourront plus être réclamées par les émetteurs.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

MATOMB le 29 Juin 2021

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0035/AONO/MINEPAT/CISPM/2021 DU 04 JUIN 2021
POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE DE TYPE 4X4 STATION WAGON, DESTINÉ AU COMITÉ DE
COMPÉTITIVITÉ.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94-709-05-11000-2280

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition d'un véhicule de type 4x4 station wagon, destiné au COMITÉ DE COMPÉTITIVITÉ.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché comprend la fourniture d'un véhicule de type 4x4 station wagon de neuf(09) chevaux au plus.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du marché est de **Quarante Millions (40 000 000) FCFA**.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est réservée aux concessionnaires automobiles, entreprises ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine.

5. Financement

Les fournitures, objet du présent appel d'offres sont financées par le BIP du MINEPAT, Chapitre 94 ; exercices 2021 et suivants, imputation : 94-709-05-11000-2280.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré auprès de la **Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics du MINEPAT, porte 005 de l'immeuble rose, Tél. : 222 22 41 28.**

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres, établi en Français ou en anglais, peut être obtenu à la **Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics du MINEPAT, porte 005, Tél. : 222 22 41 28**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marqués comme tels devra être déposée dans les Services du Maître d'Ouvrage (Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics du MINEPAT, porte 005 de l'immeuble rose) à Yaoundé au plus tard le **08 juillet 2021 à 14 heures** et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0035/AONO/MINEPAT/CISPM/2021 du 04 JUIN 2021 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE de type 4x4 STATION WAGON, DESTINÉ AU COMITÉ DE COMPÉTITIVITÉ (EN PROCEDURE D'URGENCE)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente (30) jours, et le lieu de livraison est la Sous-Direction du Parc Automobile de l'Etat (Garage Administratif Central) à Yaoundé.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances dont la liste figure à la pièce 10 du DAO et d'une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres dont le montant est donné dans le tableau ci-après :

N°	DESIGNATION	MONTANTS F CFA
	Un VÉHICULE de type 4x4 STATION WAGON DE 09 CV AU PLUS	800 000

11. Recevabilité des Offres

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **08 juillet 2021 à 15 heures** dans la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, lors d'une réunion de ladite Commission, annexe 1 du MINEPAT, derrière l'immeuble ELECAM en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (après un délai de 48 heures accordé par le CISPM à l'ouverture des plis) ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence des prospectus en couleur contenant des fiches techniques détaillant les spécifications techniques du matériel proposé ;
- Absence de certificats de conformité des véhicules proposés ou procès-verbal de validation de prototype délivré par le Ministère de l'Énergie ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois (03) dernières années ;
- Non satisfaction d'au moins 5 sur 6 critères essentiels ;
- Non satisfaction d'au moins 80 % des spécifications techniques mineures ;
- Non-respect des spécifications majeures ci-après :

Un véhicule de type 4x4 station wagon de 09 CV au plus

ü *Puissance fiscale : 09 CV au plus ;*

ü *Cylindrée ? 1900 cm³ ;*

ü *Empattement : ? 2600 mm ;*

ü *Garde au sol ? 100 mm ;*

ü *Source d'énergie : gasoil/essence ;*

ü *Volume du réservoir : ? 55 l ;*

ü *Nombre de places : 05*

2. Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- Expérience du soumissionnaire ;
- Service après-vente et garantie de deux (02) ans ;
- Délai de livraison Trente (30) jours maximum ;
- Capacité financière (au moins égale à 75% du montant de l'enveloppe prévisionnelle) ;
- Preuve d'acceptation des Conditions du marché (CCAP et DF) ;

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pour un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée dans les offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements techniques peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Énergie, Service des Marchés du MINEPAT, immeuble rose, porte 217 Tél. : 222 22 41 25.

Dénonciation

Pour tout acte de corruption ou dénonciation, bien vouloir saisir la Cellule anticorruption du MINMAP aux numéros de téléphone 25, (237) 699 37 07 48.

YAO

ALAMIA



COMMUNE DE LOLODORF

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 006/AONO/C. LOLODORF/CIPM/2021 DU 14/06/2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE INSTALLATION SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DE 2.5 KWC AU CSI DE LOLODORF URBAIN, COMMUNE DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des Budgets d'investissement Public (BIP), Exercice 2021, le maire de la commune de LOLODORF, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'une centrale solaire de 2.5 KWc au CSI de LOLODORF urbain, commune de LOLODORF, département de l'OCEAN,

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

-Les travaux préliminaires ;

-La construction d'une mini centrale photovoltaïque de 2.5 KWc;

-La réalisation de prestations diverses, telles que l'aménagement du site de la centrale,

-Branchement du CSI à la centrale

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de DIX Millions (10 000 000) de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINSANTE, Exercices 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la mairie de Lolodorf, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de paiement à la recette municipale de la commune de LOLODORF d'une somme non remboursable **de Cinquante Mille (50 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commune de Lolodorf, **Au plus tard le 12/07/2021 à 12 Heures** précises et devra porter la mention

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT LOLODORF/C1PM12021 DU 14/06/2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE INSTALLATION SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DE 2.5 KWc AU CSI DE LOLODORF URBAIN, COMMUNE DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de Deux cent mille (200 000) frs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le **12/07/2021 à 13 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Lolodorf. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 213 de oui pour chaque rubrique) ;
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, capacité des batteries, taille du régulateur ;

- Non-conformité du rapport de visite de site ;

Note technique inférieure à 70/100 de Oui par rapport aux sous-critères essentiels.

14.2- Critères essentiels

	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Spécifications techniques	Oui/Non

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la commune de Lolodorf Tél. : 677 33 31 64 / 695 60 01 43

LOLODORF le 14 Mai 2021

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**LETTRE D'INVITATION N°011/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 YAOUNDÉ LE 29 JUIN 2021 AGENCE
FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT CE PROJET EST FINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , FINANCEMENT MINKA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Madame/Monsieur,
Le Coordonnateur National du PNDP (ci-après nommé le Client) a reçu un financement de l'Union Européenne (11^{ème} Fonds Européen de Développement) sur gestion déléguée de l'Agence Française de Développement (ci-après nommée l'AFD) dédié à la mise en œuvre du PNDP Agropastoral, et entend affecter une partie dudit financement aux paiements relatifs au Contrat pour lequel la présente Demande de Propositions (DDP) est émise.

2. Consistance des prestations

1. Le Client sollicite maintenant des Propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : Audit comptable et financier du système de contrôle interne, et de passation des marchés, pour les exercices 2020, 2021 et 2022 du projet PNDP HIMO III (Financement MINKA) ci-après désignés "les Services". Pour plus amples renseignements, veuillez consulter les Termes de Référence ci-joints (Section VII).

3. Participation et origine

La présente DDP est adressée aux Consultants figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

VOIR TABLEAU EN PIECE JOINTE

Cette invitation ne peut être transférée à une autre société.

4. Remises des offres

La présente DDP comprend les sections suivantes :

- Section I ? Instructions aux Consultants (IC) ;
- Section II ? Données Particulières (DP) ;
- Section III ? Proposition technique ? Tableaux types ;
- Section IV ? Proposition financière ? Tableaux types ;
- Section V ? Critères d'éligibilité ;
- Section VI ? Règles de l'AFD ? Pratiques frauduleuses et de corruption ? Responsabilité Environnementale et Sociale ;
- Section VII ? Termes de référence (TdR) ;
- Section VIII ? Contrat type.

Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir au plus tard le 06 juillet 2021 par écrit à Madame NGA Marie Madeleine, Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) – BP 660 Yaoundé, ou par courriel pndp_cameroun@yahoo.fr.

a) Que vous avez reçu la présente lettre d'invitation ; et

b) Si vous soumettez une Proposition seul ou si, afin d'élargir votre compétence, vous sollicitez l'autorisation de vous associer avec une ou d'autres sociétés (si cela est permis dans la Section II, Données particulières 14.1.1).

Les Propositions doivent être reçues par le Client au plus tard à la date et à l'heure ci-après :

Date : 23 juillet 2021 Heure : 12 heures, heure locale. Et les ouvertures suivront le même jour à 13 heures.

5. Renseignements Complémentaires

Des compléments d'informations sur la date limite de soumission des Propositions, ainsi que l'heure et l'adresse sont fournis à l'Article 17.9 des IC.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

COMMUNE DE LOLODORF

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-LOLO/SG/CIPM/2021 DU 14/06/2021 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA PLACE DES ICONES DE LOLODORF DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD FINANCEMENT : MINDEVELL BIP 2021.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Lolodorf, lance un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA PLACE DES ICONES DE LOLODORF

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

Travaux préparatoires ;

Terrassements ;

Fondations ;

Maçonneries en élévations

Charpente et couverture;

Menuiserie;

Électricité ;

Peinture ;

revêtements Sols ;

Assainissement,

Plomberie.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 16 000 000 FCFA;

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP 2021.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de Lolodorf.

7. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de Lolodorf sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de Lolodorf d'une somme non remboursable de **Vingt-Six mille (26 000) francs CFA**.

8. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commune de Lolodorf, **Au plus tard le 12/07/2021 à 12 Heures** précises et devra porter la mention

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT LOLODORF/C1PM12021 DU 14/06/2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE INSTALLATION SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DE 2.5 KWc AU CSI DE LOLODORF URBAIN, COMMUNE DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 320 000 (Trois Cent Vingt mille) F CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres .

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous- préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou des compagnies d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps **le 12/07/2021 à 13 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Lolodorf. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CA13 du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).
- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

Critères essentiels

PRESENTATION GENERALE (01 point)

EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE (03 points)

III MOYENS HUMAINS (06 points)

IV MOYENS MATERIELS (05 points)

V METHODOLOGIE D'EXECUTION (05 points)

VI CAPACITE FINANCIERE (01 point)

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Lolodorf. Tel.: 677 33 31 64 / 695 60 01 43

LOLODORF le 14 Juin 2021

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bokito

Maitre d'Ouvrage

Communique,

L'Entreprise **ABC SARL, Tél. 698 66 27 94 BP 14 953 YAOUNDE** a été retenue comme adjudicatrice du Marché relatif à l'appel d'offre **N°01(bis)/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 21/05/2021** pour les Travaux de construction d'un Bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique Bilingue de Bokito, Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

Le responsable de la structure est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 25 Juin 2021

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1019 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 28 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'ÉVALUATION DES PIÈCES ADMINISTRATIVES ET DES OFFRES TECHNIQUES DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 27/AOIR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2021 DU 10/05/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE DE LA CONCEPTION ET LA REALISATION DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PONT DE PALAR SUR LE MAYO KALLIAO ET SES VOIES D'ACCES, SITUE AU PK 02+523 DU TRONÇON MAROUA-MORA SUR LA ROUTE NATIONALE N°1, DANS LE DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME.FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.IMPUTATION : 36 467 03 33 00 093 2251.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres International Restreint N°27/AOIR/MINTP/CIPM-TCRI/CCCM-TR/2021 du 10/05/2021 en procédure d'urgence pour l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage de la conception et la réalisation des travaux de reconstruction du pont de Palar sur le Mayo Kalliao et ses voies d'accès, situé au PK 02+523 du tronçon Maroua-Mora sur la route nationale N°1, dans le Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord, le résultat de l'évaluation des pièces administratives et des offres techniques afférentes au dit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRES QUALIFIES POUR L'OUVERTURE DES OFFRES FINANCIERES				
N°	Noms et adresses des soumissionnaires	Résultat de la vérification des pièces administratives	Résultat de l'analyse des offres techniques	Observations
1	Groupement LE COMPETING SARL / CAMEROON ENGINEERING S.A. / WILLIAMS FRU BP : 7 214 Yaoundé Tel : 699 50 11 88 / 222 21 59 88	Pièces administratives conformes aux prescriptions du DAO	Qualifié techniquement. Note Technique obtenue : 99,75 / 100.	Qualifié pour l'ouverture de son offre financière.
2	Groupement ALLPRESS SARL / ENSERBAT TP / ECOPE BP : 11 366 Yaoundé Tel : 699 41 33 49	Pièces administratives conformes aux prescriptions du DAO	Qualifié techniquement. Note Technique obtenue : 97 / 100.	Qualifié pour l'ouverture de son offre financière.
3	Groupement NAT ENGINEERING / BETA CONSULT SOLUTIONS BP : 33 759 Yaoundé Tel : 695 33 29 26 / 690 20 00 43	Pièces administratives conformes aux prescriptions du DAO	Qualifié techniquement. Note Technique obtenue : 93 / 100.	Qualifié pour l'ouverture de son offre financière.
4	Groupement SINEGEO / LCI BP : 14 136 Yaoundé Tel : 661 11 16 00	Pièces administratives conformes aux prescriptions du DAO	Qualifié techniquement. Note Technique obtenue : 82,5 / 100.	Qualifié pour l'ouverture de son offre financière.

SOUSSIONNAIRES NON QUALIFIES POUR L'OUVERTURE DES OFFRES FINANCIERES		
N°	Soumissionnaires	Motifs de non qualification pour l'ouverture des offres financières
1	ECTA BTP SARL	Offre irrecevable (mode de présentation des offres non respecté)
2	CADEK SARL	Capacité financière divergente par rapport à celle attendue dans l'Appel d'Offres de référence (NB : L'attestation de capacité financière assortie de la mention « sans caution de notre part » ou « délivrée sans garantie de notre part » ou « sans responsabilité de notre part » ou « sans engagement de notre part » ou similaires, est divergente par rapport à la capacité financière attendue dans le cadre de l'Appel d'Offres de référence et par conséquent éliminatoire au sens des stipulations du critère éliminatoire e4)
3	PRISMA SARL	Capacité financière divergente par rapport à celle attendue dans l'Appel d'Offres de référence (NB : L'attestation de capacité financière assortie de la mention « sans caution de notre part » ou « délivrée sans garantie de notre part » ou « sans responsabilité de notre part » ou « sans engagement de notre part » ou similaires, est divergente par rapport à la capacité financière attendue dans le cadre de l'Appel d'Offres de référence et par conséquent éliminatoire au sens des stipulations du critère éliminatoire e4)

Les soumissionnaires qualifiés sont invités à prendre part à la séance d'ouverture des offres financières qui aura lieu le 01 Juillet 2021 à 12 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures (CIPM-TCRI) auprès du Ministère des Travaux Publics, siégeant dans la salle de réunion de la Direction de la Construction sise dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

LETTRE D'INVITATION N°010/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 YAOUNDÉ LE 29 JUIN 2021 AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT CE PROJET EST FINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE

FINANCEMENT

BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE (BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE), FINANCEMENT FED ET C2D III ET FONDS DE CONTREPARTIE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Madame/Monsieur,

Le Coordonnateur National du PNDP (ci-après nommé le Client) a reçu un financement de l'Union Européenne (11^{ème} Fonds Européen de Développement) sur gestion déléguée de l'Agence Française de Développement (ci-après nommée l'AFD) dédié à la mise en œuvre du PNDP Agropastoral, et entend affecter une partie dudit financement aux paiements relatifs au Contrat pour lequel la présente Demande de Propositions (DDP) est émise.

2. Consistance des prestations

1. Le Client sollicite maintenant des Propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : Audit comptable et financier du système de contrôle interne, et de passation des marchés, pour les exercices 2020 et 2021 du projet PNDP III Agropastoral (Financement FED et C2D III et Fonds de Contrepartie) ci-après désignés "les Services". Pour plus amples renseignements, veuillez consulter les Termes de Référence ci-joints (Section VII).

3. Participation et origine

La présente DDP est adressée aux Consultants figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

VOIR TABLEAU EN PIECE JOINTE

Cette invitation ne peut être transférée à une autre société.

4. Remises des offres

La présente DDP comprend les sections suivantes :

- Section I ? Instructions aux Consultants (IC) ;
- Section II ? Données Particulières (DP) ;
- Section III ? Proposition technique ? Tableaux types ;
- Section IV ? Proposition financière ? Tableaux types ;
- Section V ? Critères d'éligibilité ;
- Section VI ? Règles de l'AFD ? Pratiques frauduleuses et de corruption ? Responsabilité Environnementale et Sociale ;
- Section VII ? Termes de référence (TdR) ;
- Section VIII ? Contrat type.

Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir au plus tard le 06 juillet 2021 par écrit à Madame NGA Marie Madeleine, Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) – BP 660 Yaoundé, ou par courriel pndp_cameroun@yahoo.fr.

a) Que vous avez reçu la présente lettre d'invitation et

b) Si vous soumettez une Proposition seul ou si, afin d'élargir votre compétence, vous sollicitez l'autorisation de vous associer avec une ou d'autres sociétés (si cela est permis dans la Section II, Données particulières 14.1.1).

Les Propositions doivent être reçues par le Client au plus tard à la date et à l'heure ci-après :

Date : 23 juillet 2021 Heure : 12 heures, heure locale. Et les ouvertures suivront le même jour à 13 heures.

5. Renseignements Complémentaires

Des compléments d'informations sur la date limite de soumission des Propositions, ainsi que l'heure et l'adresse sont fournis à l'Article 17.9 des IC.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

YAOUNDE le 29 Juin 2021

Le COORDONNATEUR

NGA MARIE MADELEINE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1007/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/AR/2021 DU 28 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 04/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BARRIÈRES DE PLUIES SUR CERTAINES ROUTES NATIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU SUD (RÉGION DE L'EST).FINANCEMENT: BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°022/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 du 04/04/2021 en procédure d'urgence pour les travaux de construction des barrières de pluies sur certaines routes nationales en terre dans le Réseau Sud (Région de l'Est), le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRES RETENUS							
N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Nombre de barrières de pluies à construire	Nom et Adresse des soumissionnaires retenus	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Observations
1-ES/20	Travaux de construction des barrières de pluie	Batouri – Ngoura (27,00 km)	2	ETS EDHA B.P : 5320 Yaoundé Tél : 677 86 52 72	130 778 318	142 150 347 (Rabais de 8%)	Offre moins disant
		Ngoura - Ndelele – Yola (78,00 km)	4				
		Yola – Yokadouma (80,00 km)	4				
		Yokadouma – Bangue (74,00 km)	3				
		Bangue – Moloundou (148,00 km)	7				
		Ngoura - Kenzou-Frt RCA (88,00 km)	5				
2-ES/20		Abong Mbang – Nkouak (26,00 km)	2	ETS MARA B.P : 608 Yaoundé Tél : 699 98 01 33	73 102 404	91 111 406 (Rabais de 7%)	Offre moins disant
		Nkouak – Palisco (26,00 km)	2				
		Palisco – Ampel (18,00 km)	1				
		Ampel – Lomie (57,00 km)	3				
		Lomie – Ngoila (99,00 km)	4				
		Ngoila - Mbalam (Int N9) (67,00 km)	3				

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS

N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
----	------------------	----------------------



1	ETS BARO	Cartes grises présentées non authentiques (Cf. lettre du 12 mai 2021 du concessionnaire du Ministère des Transports HIGH TECH TECHNOLOGIES (HTT)) ; Non justification de la possession en propre ou en location du matériel minimum suivant : Un camion benne, compacteur à rouleau vibrant ou à pneus et un pick up.
2	ETS MACNEOM	Cartes grises présentées non authentiques (Cf. lettre du 12 mai 2021 du concessionnaire du Ministère des Transports HIGH TECH TECHNOLOGIES (HTT)) ; Non justification de la possession en propre ou en location du matériel minimum suivant : Un camion benne, compacteur à rouleau vibrant ou à pneus et un pick up.
3	Sté KM SARL	Conducteur des travaux ne remplissant pas les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ; Non justification de la possession en propre ou en location du matériel minimum suivant : camion benne et compacteur à rouleau vibrant ou à pneus ; Document falsifié, notamment fausse attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC 18-2226) (Cf. rapport SCAO, P. 16).
4	ETS LEVANT	Conducteur des travaux ne remplissant pas les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ; Non justification de la possession en propre ou en location du matériel minimum suivant : camion benne et compacteur à rouleau vibrant ou à pneus ; Document falsifié, notamment fausse attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC 15-1731) (Cf. rapport SCAO, P. 16).
5	Société GLOBE INTERNATIONAL	Conducteur des travaux ne remplissant pas les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ; Non justification de la possession en propre ou en location du matériel minimum suivant : camion benne et compacteur à rouleau vibrant ou à pneus ; Document falsifié, notamment fausse attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC 13-1373) (Cf. rapport SCAO, P. 17).

Les mandataires des entreprises attributaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leurs projets de Marchés.

Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 28 Juin 2021

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

Le présent Communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N°76/21/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ENC. /- PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/MINESEC/CIPM/2021 DU 09 FEVRIER 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

L'Entreprise ci-après désignée, est attributaire de la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/MINESEC/CIPM/2021 du 09 Février 2021 pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction du Lycée Classique et Moderne de MVOMEKA'A en deux (02) phases de la manière suivante :

AVIS N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAIS (JOURS)	IMPUTATION
04	Maîtrise d'œuvre des travaux de construction du Lycée Classique et Moderne de MVOMEKA'A en deux (02) phases.	NEW DESIGN BUILTSHINE	41 690 986	360	55 25 333 01 561826 2221

Le responsable de ladite Entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le Service des Marchés Publics , bâtiment "C" porte 813 , pour l'établissement des projets de Lettres-Commandes correspondants.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 25 Juin 2021

Le **MINISTRE**

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE BANGOU

**PORTANT PUBLICATION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL
 OUVERT N°015/AONO/C-BANGOU/CIPM-SP1/2021 DU 06/04/2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES
 TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE DE
 BANGOU(LOT 1 :CARREFOUR KEMPA-LYCÉE DE BAPA-CARREFOUR TOUPE AVEC BRETELLE VERS
 LE COURS D'EAU KEUNKEUN ; LOT 2 :CARRETBUR RIVIÈRE CHIEMAWANG-RIVIÈRE
 TOUKOUO- CARREFOURYOM AVEC CONSTRUCTION D'UN PONCEAU AU PK 1+ LOO : LOT 3
 :CARREFOUR MEYA-LIMITE BAMETCHELHA ET BRETELLES DANS LE VILLAGE BANDEKOP). DANS
 LA COMMUNE DE BANGOU. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU,**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)
DECIDE :

Article 1ER : Le Marché objet de l'appel d'offre susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision attribué aux établissements ci-dessous indiqué :

PROJET	Entreprise adjudicataire	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	Délai d'exécution
MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE DE BANGOU(Lot 1 Carretbur Kempa-Lycée de Bapa-Carrefour Toupe avec bretelle vers le cours d'eau Keimkcun ; Lot 2 Carrefour Rivière chiemawang-Rivière Toukouo-CarrefourVom avec Construction d'un Ponceau au PK 1+ 100 ; Lot 3 Carrcfour Meya-Limite Bametcheclha et bretelles dans le Village Bandekop)	UNIVERSAL CONSIRUCTION Tel : 675 52 73 72	5 865 982(Cinq millions huit cent soixante-cinq mille neuf cent quatre vingt-deux).	6 995 183(six millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille cent quatre-vingt-trois)	(5,5) Cinq mois et demi/

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera /-

COMMUNE DE BANGOU

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DAO N°014 /AONO/C-BGOU/CIPM-RTE/2021 DU 06/AVRIL /2021 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE: CARREFOUR MEYA-LIMITE BAMETCHETCHA ET BRETelles DANS LE VILLAGE BANDENKOP DANS LA COMMUNE DE BANGOU . DÉPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX , RÉGION DE POUEST. (EN PROCEDURE D'URGENCE). LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE

Article 1er : Le Marché objet de l'appel d'offre susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision attribué aux Etablissements ci-dessous indiqué:

PROJET	Entreprise adjudicataire	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	Délai d'exécution
L'exécution des travaux d'entretien de la route : Carrefour Meya-Limite Bametchetcha et bretelles dans le village Bandenkop.	ETS WALE SERVICES BP : 8010 Yaoundé Tél : 673 68 60 99	29 333 100 (Vingt-neuf millions trois cent trente-trois mille cent)	34 979 722 (Trente-quatre millions neuf cent soixante-dix-neuf mille sept cent vingt deux)	(03) trois mois.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

BANGOU le 10 Mai 2021

Le MAIRE

SIKAPIN Paul

PRÉFECTURE DE LA LEKIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006 /AONO/JO3/DDTP-L/CDPM/2021 DU 28 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE MBOUA-MBELE I- MBELE II- MENGAMA-NKOLVAK-WOMKOA NGUEM ET CARREFOUR EBEBDA-NLONG ZOK- NKANG EFOK-CARREFOUR DOUDA-EYENE-NKOLO-NKOL MEBANGA DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINTP

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 36 457 02 45 1110 2250 862

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département de la Lékié lance pour le compte du Ministère des Travaux Publics (MINTP), un Appel d'Offres National Ouvert **Pour les travaux d'Aménagement de la route MBOUA-MBELE I- MBELE II- MENGAMA-NKOLVAK-WOMKOA NGUEM ET CARREFOUR EBEBDA-NLONG ZOK- NKANG EFOK-CARREFOUR DOUDA-EYENE-NKOLO-NKOL MEBANGA** dans Le département de la Lékié région du centre pour l'exercice budgétaire 2021.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

- **INSTALLATION**
- **NETTOYAGE ET TERRASSEMENT**
- **ASSAINISSEMENT-DRAINAGE**
- **SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE**
- **DIVERS.**

3. Cout Prévisionnel

pour un cout prévisionnel de 70 000 000 francs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

5. Financement

Les travaux d'Aménagement de la route objet du présent appel d'offres national ouvert sont financés par le Budget d'Investissement Publics du Ministère des Travaux Publics sur l'imputation financière suivante : 55 36 457 02 45 1110 2250 862,

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de la Préfecture de Monatélé, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille Francs (50 000) de Francs**, payable au Trésor Public représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone.

7. Remises des offres

Chaque offre , rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telle, devra être déposée à la Préfecture de Monatéle contre récépissé, au plus tard le 21 Juillet 2021 à 12 Heures , heure locale revêtu de la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/JO3/DDTP-L/CDPM/ 2021 du 28 JUIN 2021 pour **LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE : MBOUA -MBELE I- MBELE II- MENGAMA-NKOLVAK-WOMKOA NGUEM ET CARREFOUR EBEBDA-NLONG ZOK- NKANG EFOK-CARREFOUR DOUDA-EYENE. DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKIE.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum est fixé à : (03) trois mois, à compté de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de : **1 400 000 (Un Million**

Quatre Cent milles) Francs CFA

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le 21 Juillet 2021 à 13 heures, par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Préfecture de Monatéle, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité juridique requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **quatre-vingt pour cent (80%)**.

12. Critères d'évaluation

a) Dossier incomplet ou non conforme (administratif, technique, financier), **sous réserve des dispositions de l'Article 92 Alinéa 9 du Décret 2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics.**

b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée

c) Omission d'un même prix quantifié dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix);

d) Note technique inférieure à soixante cinq (80) points sur cent (100)

1- Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite selon le mode binaire (oui/non) des critères essentiels ci-dessous

- i. Le personnel d'encadrement de l'entreprise
- ii. Le matériel de chantier à mobiliser
- iii. Les références de l'entreprise
- iv. Méthodologie et planning d'exécution
- v. Visite des lieux
- vi. capacité financière
- vii. Présentation de l'offre suivant le model du RPAO

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de la Préfecture de Monatéle, ou auprès des responsables de Délégation Départementale des Travaux Publics.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler numéro vert de la CONAC : 1517

YAOUNDE le 24 Juin 2021

Le PRÉFET

SIMOU KAMSU Patrick

COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bokito

Maitre d'Ouvrage

Communique,

L'Appel d'offre N° **06/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021** du 21/05/2021 pour la réhabilitation du tronçon de route Balamba – Kananga (12 km) , Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre a été déclaré **INFRUCTUEUX**.

La procédure sera relancée ultérieurement.

BOKITO le 25 Juin 2021

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**DECISION N°317/21/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN/ DU 28/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
Vu La loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;
Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019 ;
La circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
Vu la proposition d'attribution n° 048/CIPM/MINESEC/2021 du 12 Juin 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après désignée, est attributaire de la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°05/AONO/MINESEC/CIPM/2021 DU 09 Février 2021 pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction du CETIC de BIMBIA de la manière suivante :

AVIS N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAIS (JOURS)	IMPUTATION
05	Maîtrise d'œuvre des travaux de construction du CETIC de BIMBIA.	GROUPEMENT ETS SIFCAM /ETS WISE CONSULTS	18 996 525	360	55 25 333 01 5519320 2222

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Juin 2021

Le **MINISTRE****NALOVA LYONGA**

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 246/ D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/AR/2021 DU 28 JUIIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/MINTP/ CIPM-TERI/2021 DU 04/04/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BARRIÈRES DE PLUIES SUR CERTAINES ROUTES NATIONALES EN TERRE DANS LE RÉSEAU SUD (RÉGION DE L'EST).FINANCEMENT: BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°022/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 du 04/04/2021 en procédure d'urgence pour les travaux de construction des barrières de pluies sur certaines routes nationales en terre dans le Réseau Sud (Région de l'Est) ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal de la séance du 24 mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures (CIPM-TERI) ;

Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution N°00000001/L/P/ MINTP /CIPM-TERI du 04 juin 2021 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

DECIDE:

Article 1: Les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour les travaux de construction des barrières de pluies sur certaines routes nationales en terre dans le Réseau Sud (Région de l'Est) :

N° Lot	Type d'intervention	Tronçon	Nombre de barrières de pluies à construire	Nom et Adresse des entreprises retenues	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC Corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution (mois)

1-ES/20	Travaux de construction des barrières de pluie	Batouri – Ngoura (27,00 km)	2	ETS EDHA B.P : 5320 Yaoundé Tél : 677 86 52 72	130 778 318	Cent trente millions sept cent soixante-dix-huit mille trois cent dix huit	06
		Ngoura - Ndelele – Yola (78,00 km)	4				
		Yola – Yokadouma (80,00 km)	4				
		Yokadouma – Bangue (74,00 km)	3				
		Bangue – Moloundou (148,00 km)	7				
		Ngoura - Kenzou-Frt RCA (88,00 km)	5				
2-ES/20		Abong Mbang – Nkouak (26,00 km)	2	ETS MARA B.P : 608 Yaoundé Tél : 699 98 01 33	73 102 404	Soixante-treize millions cent deux mille quatre cent quatre	06
		Nkouak – Palisco (26,00 km)	2				
		Palisco – Ampel (18,00 km)	1				
		Ampel – Lomie (57,00 km)	3				
		Lomie – Ngoila (99,00 km)	4				
		Ngoila - Mbalam (Int N9) (67,00 km)	3				

Article 2 : Les mandataires desdites entreprises sont invités à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de leurs projets de Marchés.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 28 Juin 2021

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE BOKITO

COMMUNIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bokito

Maitre d'Ouvrage

Communique,

L'Appel à Candidature à la demande de Cotation N° **02/DECO/C/BOK/SG/ CIPM/2021** du 21/05/2021 pour l'achat et fourniture du matériel relatif au paquet minimum des écoles primaires de la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre a été déclaré **INFRUCTUEUX**.

La procédure sera relancée ultérieurement.

BOKITO le 25 Juin 2021

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N° 25/DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01(BIS)/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021 DU 21/05/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOKITO, COMMUNE DE BOKITO ; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO**Maître d'Ouvrage**

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu le Dossier d'appel d'Offres National Ouvert **N°01(bis)/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2021** du **21/05/2021** en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue de Bokito, Commune de Bokito ; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.
- Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	ABC SARL	Tél. 698 662 799	14 254 950	16 999 028	3 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE BANGOU

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERTE N° 04/AONO/C-BAH/SG/ST/CIPMAI/ 2021 DU 30/04/2021 POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LE VILLAGE HIALA COMMUNE DE BAHAM (PHASE I) EN PROCÉDURE D'URGENCE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAHAM

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE :**

Article 1: le Marché objet de la consultation susvisée est pour compter de la date de signature de la présente Décision attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° du lot	Intitulées	Attributaire	Montant (TTC).	Délai
	TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LE VILLAGE HIALA	Groupe Wam's International SARL BP 107 Bamenda tel : 677 50 65 50	39 199 860 (trente-neuf millions cent quatre-vingt-dix- neuf mille huit cent soixante) F CFA	Trois (03) mois

Article 2 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

BAHAM le 17 Juin 2021

Le MAIRE

KAMDEM Dieudonné

COMMUNE DE LOLODORF

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 008/AONO/C-LOLO/SG/CIPM/2021 DU 14/06/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE LOLODORF DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. FINANCEMENT : BIP 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de LOLODORF, lance un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE LOLODORF.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

Travaux préparatoires ;

Terrassements en fondation ,

Fondations ;

Maçonneries en élévations ;

Menuiserie métallique;

Peinture ;

Aménagement Divers.

3. Cout Prévisionnel

coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : 13 000 000 FCFA;

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Financement Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP 2021.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de Lolodorf.

7. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de Lolodorf sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de Lolodorf d'une somme non remboursable de **Vingt-Six mille (26 000) francs CFA**

8. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commune de Lolodorf, **Au plus tard le 12/07/2021 à 12 Heures** précises et devra porter la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/LOLODORF/SG/CIPM/2021 DU 14/06/2021
POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE LOLODORF DANS
L'ARRONDISSEMENT DE LOLODORF, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 260 000 (Deux Cent Soixante mille) F CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-

préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou des compagnies d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances

12. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture de tous les plis se fait en un **seul temps le 12/07/2021 à 13 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Lolodorf. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).
- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

Critères essentiels

- I -PRESENTATION GENERALE (01 point)
- II -EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE (03 points)
- III MOYENS HUMAINS (06 points)
- IV MOYENS MATERIELS (05 points)
- V METHODOLOGIE D'EXECUTION (05 points)
- VI CAPACITE FINANCIERE (01 point)

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Lolodorf. Tel. : 695 60 01 43 / 677 33 31 64

LOLODORF le 14 Juin 2021

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUEN°0042/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 26 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/MINREX/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE RAVALEMENT EN PEINTURE DES BÂTIMENTS A, B ET C AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, Autorité Contractante communique :

Par Décision N°0309/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE du 28 JUIN 2021, le Marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Ravalement en Peinture des Bâtiments A, B et C au Ministère des Relations Extérieures	GLOBAL BUILDING FOR AFRICA Sarl & CAMEROON SERVICES ENGINEERING (C.S.I) Sarl BP : 7867 Yaoundé, tél : 677 738 472	93 416 157	04 MOIS

Le soumissionnaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de son Marché.

YAOUNDE le 28 Juin 2021

Le **MINISTRE**

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N°77/21/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ENC. /- PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/MINESEC/CIPM/2021 DU 09 FEVRIER 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

L'Entreprise ci-après désignée, est attributaire de la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°05/AONO/MINESEC/CIPM/2021DU 09 Février 2021 pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction du CETIC de BIMBIA de la manière suivante :

AVIS N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAIS (JOURS)	IMPUTATION
05	Maîtrise d'œuvre des travaux de construction du CETIC de BIMBIA.	GROUPEMENT ETS SIFCAM / ETS WISE CONSULTS	18 996 525	360	55 25 333 01 5519320 2222

Le responsable ladite Entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement des projets de Lettres-Commandes correspondants.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 25 Juin 2021

Le **MINISTRE**

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE BAHAM

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERTE N° 04/AONO/C-BAH/SG/ST/CIPMAI/ 2021 DU 30/04/2021 POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LE VILLAGE HIALA COMMUNE DE BAHAM (PHASE I) EN PROCÉDURE D'URGENCE LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAHAM

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE**

Article 1: le Marché objet de la consultation susvisée est pour compter de la date de signature de la présente Décision attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° du lot	Intitulées	Attributaire	Montant (TTC).	Délai
	TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LE VILLAGE HIALA	Groupe Wam's International SARL BP 107 Bamenda tel : 677 50 65 50	39 199 860 (trente-neuf millions cent quatre-vingt-dix- neuf mille huit cent soixante) F CFA	Trois (03) mois

Article 2: la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

BAHAM le 17 Juin 2021

Le MAIRE

KAMDEM Dieudonné

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**DECISION N°292/21/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN/ DU 25/06/2021 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;

Vu La loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;

Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;

Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

La circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu la proposition d'attribution n° 052/CIPM/MINESEC/2021 du 12 Juin 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après désignée, est attributaire de la Lettre-Commande objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/MINESEC/CIPM/2021 DU 09 Février 2021 pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction du Lycée Classique et Moderne de MVOMEKA'A en deux (02) phases de la manière suivante :

AVIS N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAIS (JOURS)	IMPUTATION
04	Maîtrise d'œuvre des travaux de construction du Lycée Classique et Moderne de MVOMEKA'A en deux (02) phases.	NEW DESIGN BUILTSHINE	41 690 986	360	55 25 333 01 561826 2221

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Juin 2021

Le **MINISTRE****NALOVA LYONGA**

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 034/AAOIR/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 21 JUIN 2021 POUR LA REVUE DES ÉTUDES (VÉRIFICATIONS ET VALIDATIONS) DE L'APD ET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES DES TRAVAUX, LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE OLAMA – KRIBI, LOT N°2 (BINGAMBO – GRANDZAMBI: 45 KM)
FINANCEMENT: BANQUE ARABE POUR LE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA)
POUR LA PART HORS TVA ET CAMEROUN POUR LES TAXES.**

FINANCEMENT

BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques en vue de la revue des études (vérifications et validations) de l'APD et du Dossier d'Appel d'Offres des Travaux, le contrôle et la surveillance des travaux de construction de la route Olama – Kribi, **Lot N°2 (Bingambo – Grandzambi), d'un linéaire de 45 km**, dans la Région du Sud Cameroun.

2. Consistance des prestations

Les prestations confiées au Consultant comprendront la liste non exhaustive des missions suivantes :

● Tranche ferme :

- la revue des études (vérifications et validations) de l'APD et du Dossier d'Appel d'Offres des Travaux (1 mois) ;

● Tranche conditionnelle :

- la supervision et le contrôle des Travaux (24 mois) ;

- le suivi et la gestion de la période de garantie (12 mois y compris 1 mois pour le décompte général et définitif ainsi que le plan de recollement).

Les prestations du Cocontractant sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Allotissement

Les prestations du présent Appel d'offres sont constituées en un lot unique tel que présenté ci-après :

N° Lot	Région	Base de mission	Tronçons à contrôler	Nombre de Lots de travaux à contrôler	Délai (mois)	Longueur du réseau à contrôler (km)
Lot unique	SUD	Bipindi	Bingambo – Grandzambi	1	37	45

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'études techniques et groupements de Bureaux d'études techniques ci-après, pré-qualifiés suite à l'avis de sollicitation à manifestation d'intérêt N° 22/ASMI/MINTP/SG/DGTI/ DIR/DIR10/UGP/IS/IA du 22 avril 2020 et à la lettre N° Op/1555 du 01 juin 2021 de la BADEA :

N°	Consultant Name	Address
01	GROUPEMENT STUDI INTERNATIONAL/ STUDI CAMEROUN	28 Rue de l'Île de Zembretta, Les Jardins du (Tél. +216 70 021 000 / Fax :
02	GROUPEMENT CIRA/PRISMA SARL	B.P 5016 Bamako-Mali ; Tél. : +223 20 24 32 34 /40 90 00 6 cira@cira-sas.com
03	GROUPEMENT TAEP/CID	KIPCO Tower- 33rd Floor, Khalid Bin P0, Box 3047. Safat 13031 KUWAIT Tél : +965 Email : info@taepku.com ; taepku@taepku.com
04	GROUPEMENT ACE/ALPHA CONSULT/ PYRAMIDES	Inter. Rues 6.21 /6.24 –secteur 6 Goung 04 –Burkina Faso 04 ; Tél. : +226 25 34 0 E-mail : ace.ingenieurs@fasonet.bt ; info@ace-ingenieurs.com
05	GROUPEMENT AEC/ECTA BTP/INTEGC	+237 222220087/222 220 465 ;fa BP : 785 yaoundé ; 289 avenue Mvog fouda
06	GROUPEMENT PEP ENGINEERING/SAET/BEC LAROUTIERE	Tél. : (+213) 023 47 81 65 – Fax : +213 023
07	GTAH ENGINEERING CONSEIL	BP 4814 Ouagadougou 01, Burkina Fas Email: gtah-ic@fasonet.bt

5. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afr

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Of

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouve
frais d'acquisition du dossier de **quatre cent mille (400 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du Bureau d'Etudes Techniques désireux de participer à l'Appel d

8. Remises des offres

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- Ø **L'enveloppe A contenant le dossier administratif (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2), (01) original et quatre (04) copies**
- Ø **L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3), dont un (01) original et quatre (04) copies et également une copie témoin**

N.B.: La copie témoin contenue dans l'enveloppe B, rédigée en français ou en anglais devra porter la mention :

« Appel d'Offres International Restreint N° 034/AOIR/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 21 juin 2021 POUR LA REVUE DES ETUDES D'APD »

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée par le soumissionnaire. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du Dossier d'Appel d'Offres et séparées par des intercalaires.

Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués de la mention : **porter la mention :**

« Appel d'Offres International Restreint N° 034/AOIR/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 21 juin 2021 POUR LA REVUE DES ETUDES D'APD »

9. Delai de Livraison

La période d'intervention est fixée à **trente-sept (37) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencement des travaux.

- **Tranche ferme : un (01) mois** pour la revue des études (vérifications et validations) de l'APD et du Dossier d'Appel d'Offres
- **Tranche conditionnelle : vingt-quatre (24) mois** pour les prestations liées au contrôle et à la surveillance des travaux et à la gestion des modifications.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires retenus.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt, ou ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, t

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclarée irrecevable. Nota
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies c
- Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences de la der
- Les pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

- L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le **13 août 2021 à 11 heures** par la Commission Spéciale de F
- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

i. Pièces administratives :

- Absence de l'original du cautionnement de soumission à l'ouverture ;
- Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'une des pièces du dossier administratif ;

ii. Dossier Technique :

- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un Marché au cours des trois dernières années ;
- Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
- Absence d'un chef de mission ayant les qualifications exigées dans le D.A.O ;
- Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins cent cinquante millions (150 000 000) de FCF ;
- N'avoir pas obtenu une note technique égale ou supérieure à soixante-dix pour cent (70%) ;

iii. Dossier financier :

- Absence de soumission conforme au modèle, signée, timbrée, datée et cachetée ;
- Absence du bordereau des prix suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, paraphé à toutes les pages ;
- Absence du détail quantitatif et estimatif suivant le modèle, daté, signé et cacheté ;
- Absence des sous détails des prix unitaires et la décomposition des prix forfaitaires et autres frais, paraphé à toutes les pages ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

iv. Fausse déclaration, documents falsifiés ou non authentique.

2. Critères essentiels

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivants les critères essentiels suivants :

1. Références du BET ou du groupement de BET : (20 points)
2. Personnel d'encadrement proposé par le BET : (60 points)
3. Programme de transfert de connaissance (formation), pertinence de l'approche et de la méthodologie : (5 points)
4. Valorisation de l'expertise Nationale : (5 points)
5. Note méthodologique : (10 points)

Le total des points pour les cinq (05) critères est égal à 100 points.

La note technique minimum (Nt) requise pour être admis est : soixante-dix (70) points

Notes aux Consultants :

Pour bénéficier des notes prévues, les soumissionnaires doivent absolument joindre à leur offre les documents justificatifs nécessaires. L'absence de pièces ci-dessus entraîne la note zéro pour le critère concerné.

La langue de travail étant le français ou l'anglais, toute pièce présentée en d'autres langues devra être obligatoirement accompagnée d'une traduction.

Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité technique seront prises en compte.

NM= MMd x 100/ MS

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale **N** (note technico-financière) suivante :

N = [(70 x Note Technique) + (30 x Note Financière)] / 100

14. Attribution

Le marché sera attribué au BET ou groupement de BET ayant proposé l'offre la mieux disante, c'est-à-dire ayant obtenu la note

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite.
Dans des cas exceptionnels, le Maître d'Ouvrage, pourra demander aux soumissionnaires de proroger la durée de validité de le

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à l'adresse suivante :
Monsieur le Ministre des Travaux Publics/ Direction des Investissements Routiers.
Tél : (00237) 222 224 451 – 222 229 785, Fax : (00237) 222 234 878
E-mail : cabinet@mintp.cm **Copies à :** rbtchoukes@yahoo.fr ; chaboungo@yahoo.fr

SOUTH WEST DEVELOPMENT AUTHORITY

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°OF 14/06/2021 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF FEED MILL EQUIPMENT AT THE ZOOTECHNICAL CENTRE IN OMBE, TIKO SUBDIVISION — FAKO DIVISION, SOU 004/21/ONIT/SOWEDA/SITB/MINEPIA-PIB TH WEST REGION, BY EMERGENCY PROCEDURE. FINANCING: BUDGET OF SOWEDA - SOURCE: MINEPIA-PIB/2021 - 55 31 406 09 / 330002 2813

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the implementation of its 2021 approved MINEPIA activities, the Director General of the South West Development Authority (SOWEDA) hereby launches an Open National Invitation to Tender N° 003/21/ONIT/SOWEDA/SITB/MINEPIA-PIB of 14/06/2021 for the Supply and Installation of Feed Mill Equipment at the Zootechnical Centre in Ombe, Tiko Sub- Division — Fako Division, South West Region, By Emergency Procedure.

2. Consistance des prestations

The services related to this activity shall comprise the Supply and Installation of Feed Mill Equipment at the Zootechnical Centre in Ombe, Fako Division - South West Region as authorised by Letter N° 000001198/L/ MINEPAT/SG/DGEP/PIP/DPIP/SDS/1E3/ABA of 15/03/2021. The equipment shall be inter-linked and installed to function as a mill.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of this tender is: **FCFA 13,000,000 (thirteen million)**, taxes inclusive.

4. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to duly legalized Cameroonian based enterprises that are experienced in the Supply and Installation of Equipment which fulfill the requirements of this invitation to tender.

5. Financement

The supplies which are subject of this invitation to tender shall be financed by the 2021 Budget of MINEPIA: Line **55 31 406 09 / 330002 2813**.

6. Consultation du Dossier

Interested bidders can consult the tender file at the Head Office of SOWEDA, Buea (Department of Administration and Finance) during working hours (7-30 a.m. to 3.30 p.m.).

7. Acquisition du Dossier

The tender file may be obtained from the same address above, as soon as this notice is published against payment of the sum of **20,000 (twenty thousand) francs CFA**, payable into the CAS-ARMP Account opened in any BICEC Bank Branch.

8. Remises des offres

bid drafted in **English or French in seven (07) copies** comprising **one (01) original and six (06) copies** inarked as such, should reach the SOWEDA Head Office (Department of Administration **and Finance**) **South West** — Buea, against a receipt not later than **08/07/2021 at 10.00 a.m.** local lime and labelled as follows:

***Open National Invitation ta Tender N° 004/21/ONIT/SOWEDA/SITB/MINEPIA-PIB of 14/06/2021 for the Supply and Installation of Feed Mill Equipment at the Zootechnical Centre in Ombe, Tiko Sub- Division — Fako Division, South West Region, By Emergency Procedure.
"To be opened only during the Bids Opening Session"***

9. Delai de Livraison

The maximum deadline provided for the supply and installation of the various items that are subject of this tender is fixed at **01 (One) month**. The items shall be delivered and installed at the Zootechnical Centre in Ombe.

10. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in their administrative documents a bid bond issued by a first rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document N° 12 of the Tender File and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids amounting to **FCFA 260,000 (two hundred and sixty thousand francs)**.

11. Recevabilité des Offres

bid drafted in **English or French in seven (07) copies** comprising **one (01) original and six (06) copies** inarked as such, should reach the SOWEDA Head Office (Department of Administration **and Finance**) **South West** — Buea, against a receipt not later than **08/07/2021 at 10.00 a.m.** local lime and labelled as follows:

***Open National Invitation ta Tender N° 004/21/ONIT/SOWEDA/SITB/MINEPIA-PIB of 14/06/2021 for the Supply and Installation of Feed Mill Equipment at the Zootechnical Centre in Ombe, Tiko Sub- Division — Fako Division, South West Region, By Emergency Procedure.
"To be opened only during the Bids Opening Session"***

12. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase on **08/07/2021 at 11 a.m. local time** in the SOWEDA Conference Hall by the SOWEDA Internai Tenders Board_ Only bidders may attend or be represented by a duly mandated person.

13. Critères d'évaluation

- Absence of a bid bond
- False declaration or falsified document
- -3 Non-compliance with more than 30% of the technical specifications of the equipment

v Absence of quantified unit price

ü Non-compliance with tender model

v Absence of prospectus accompanied by the technical photos/diagrams from the manufacturer ••r Financial capacity below 50% of the amount of the project;

- -l• Absence of declaration of non-abandonment of a public contract during the last three years

14.2: Essential Criteria

The following binary mode of evaluation shah be used:

N°	Criteria	Method
----	----------	--------

1	General presentation of bids	yes/no
2	Experience and similar reference of bidder	yes/no
3	Consistency and conformity of equipment proposed with respect to technical specifications of the tender document	yes/no
4	Delivery deadline	yes/no

14. Attribution

The contract shall be awarded to the bidder whose administrative bid shall be up-to-date, technical bid judged satisfactory and who shall be the least financial bidder

15. Durée Validité des Offres

Bidders shall be bound by their bids for a period of 90 (ninety) days effective from the date of opening of bids.

16. Renseignements Complémentaires

For additional information, interested bidders should contact the Department of Administration and Finance, SOWEDA Buea — Tel: Tel: 233-32-26-22 or 233-32-28-05.

BUEA le 14 Juin 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESONG NTUI OGORK

COMMUNE DE BANGOU

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C-BGOU/ST/CIPM-A1/2021 DU 08/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE BT DANS LA VILLAGE TOUNKONG (LOT1) ET ELECTRIFICATION DU VILLAGE TSEWE(BANDENKOP) (LOT2) DANS LA COMMUNE DE BANGOU. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE:**

Article 1 : Les marchés objet du dossier d'appel d'offre susvisé sont, pour compter de la date de signature de la présente Décision attribué aux établissements ci-dessous indiqué:

LOT	Entreprise adjudicataire	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	Délai d'exécution
LOT 1	EREC CAMEROUN Té! : 691 489 749 BP : 1068 Bafoussam	11 308 308 (Onze millions trois cent huit mille trois cent huit).	13 485 158 (treize millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille cent cinquante-huit).	(03) trois mois.
LOT2	CGE ET BTP BP: 812 Bafoussam Tel : 694 20 49 49	8 135 572(Huit millions cent trente-cinq mille cinq cent soixante-douze)	9 700 477(Neuf millions sept cent mille quatre cent soixante-dix-sept)	(03) trois mois.

Article 2 - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

BANGOU le 16 Mars 2021

Le MAIRE

SIKAPIN Paul

COMMUNE DE BANGOU

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA N° 02/AONO/C-BGOU/ST/CIPM-RTE/2021 DU 02./02/2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES CERTAINES TRONÇONS DES ROUTES EN DEUX LOTS :CARREFOUR KOUTCHEU - CARRIÈRE DE SABLE ; LONGUEUR : 1,800 KM(LOTL);CARREFOUR PANTALONS -FINDOCK AVEC BRETELLE ; LONGUEUR : 1,500 KM (LOT2) ;DANS LA COMMUNE DE BANGOU (EN PROCÉDURE D'URGENCE).LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU, MAÎTRE D'OUVRAGE, AUTORITÉ CONTRACTANTE ;

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

DECIDE:

Article 1er : Le Marché objet de la demande de cotation susvisée est, pour compter de la date de signature de la présente Décision attribué à l'entreprise ci-dessous indiquée :

PROJET	Entreprise adjudicataire	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Carrefour koutcheu - carrière de sable; longueur ; 1,800 km (Loti);	GLOBAL SERVICE PROVIDER BP : 15 682 Yaoundé Tél : 699 68 55 82	20 964 361(Vingt millions neuf cent soixante-quatre mille trois cent soixante un)	25 000 000(Vingt-cinq millions)	(03) trois mois.
Carrefour Pantalons Findock avec bretelle ; longueur : 1,500 km (lot2)	Té) : BESHAKA SARL BP : 6727 Yaoundé Tél : 698 67 08 49	8 380 000(Huit millions trois cent quatre-vingt mille)	9 993 150{Seize millions)	(03) trois mois.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

BANGOU le 5 Mars 2021

Le MAIRE

SIKAPIN Paul

COMMUNE DE YAOUNDE II

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 DU 24 MAI 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE EN TERRE DESCENTE 8ÈME (MARCHÉ DES CHÈVRES) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 27 351 01 641188 22 50 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale en terre descente 8^{ème} (Marché des chèvres) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II., Département du Mfoundi, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes :

- a. Travaux préparatoires ;
- b. Travaux de chaussée
- c. Assainissement et drainage ;
- d. Autres ouvrages.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel pour la réalisation des travaux est de **Quarante millions (40 000 000) FCFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget d'Investissement Public, dotation du MINDDEVEL, Exercice 2021, Imputation Budgétaire : 55 27 351 01 641188 22 50 821, Autorisation de dépense : IW02489.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au quartier Tsinga, Boulevard Jean Paul II, Porte 203.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203 sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **60 000 (Soixante mille) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Yaoundé II.

PRESENTATION DES OFFRES

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203 au plus tard le 23 Juillet 2021 à 13 heures. Elle devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°005/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 du 24 Mai 2021 en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE EN TERRE DESCENTE 8^{ème} (Marché des chèvres) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **Huit cent mille (800 000) FCFA** et valable pendant **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 23 Juillet 2021 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, dans la salle des réunions de la Mairie de Yaoundé II, sise au Boulevard Jean Paul II.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures après ouverture des offres ;
- b) Absence de caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Offre technique incomplète pour absence de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le *soumissionnaire* ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Omission du sous-détail d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- g) N'avoir pas satisfait à au moins 20 éléments sur 28 des critères essentiels.

2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A – Références 02 éléments

B - Personnel d'encadrement 14 éléments

C – Matériel 11 éléments

D- Surface financière 01 élément

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203.

ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 30 Juin 2021

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMUNIQUEN°0043/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 28 JUIN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/MINREX/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE EN VUE DE SÉCURISER LE SITE DU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES AU NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF (PHASE1).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Relations Extérieures, Autorité Contractante communique :

Par Décision N° 0310/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE du 28 JUIN 2021, le Marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Désignation	Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Construction d'une Clôture en vue de Sécuriser le Site du MINREX au Nouveau Quartier Administratif (Phase1)	NJI CONSTRUCTION Sarl BP : Yaoundé, tél : 677 34 07 79	147 440 104	05 MOIS

Le soumissionnaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés/porte 508, du Ministère des Relations Extérieures pour l'établissement de son Marché.

Par conséquent, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer sous quinzaine pour le retrait de leurs offres./-

YAOUNDE le 28 Juin 2021

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

COMMUNE DE YAOUNDE II

DECISION MUNICIPALE N°009/DM/CAY2/SG/SMP/2021 DU 30 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 DU 25 MAI 2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE EN TERRE BRIQUETERIE-MEBAN (DESCENTE TONTON BAR – HÔPITAL BETHESDA) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'Ouvrage,

- Vu la Constitution ;
- Vu La loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;
- Vu l'Arrêté municipal N°004/AM/SG/CAY2/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;
- Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
- Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;
- Vu l'Avis d'appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 du 25 Mai 2021 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de la route communale en terre Briqueterie-Meban (Descente Tonton Bar – Hôpital Bethesda) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;
- Vu le Procès-verbal de restitution N°019 du rapport d'analyse de la sous-commission d'analyse des offres en date du 28 Juin 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de

Yaoundé II ;

Vu le budget de l'exercice 2021 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu les nécessités de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article1: L'entreprise *MNG & ASSOCIES SARL*, N° R.C: *RC/YAO/2010/B/302*, N° Contr.: *M030800028751-Z*, B.P.: *Yaoundé*, Tél.: *677 65 55 00* est déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres *National Ouvert N°006/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2021 du 25 Mai 2021 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de la route communale en terre Briqueterie-Meban (Descente Tonton Bar – Hôpital Bethesda) dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II* selon les modalités ci-après:

- Montant TTC en FCFA : *Vingt-sept millions (27 000 000) ;*
- Délai d'exécution : *Quatre (04) Mois.*

YAOUNDE le 4 Mai 2021

Le MAIRE

Article 2 : Le Responsable de l'entreprise *MNG & ASSOCIES SARL*, ou son Représentant est invité à se présenter à la Mairie de Yaoundé II sis au quartier Tsinga, Service des Marchés Publics, porte 203, pour les modalités de souscription du marché y relatif.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera./-

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

DECISION N° 0310/DIPL/D12/SDBMM/SM/BSCE DU 28 JUIN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 001/M/ MINREX/CIPM/2021 PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/MINREX/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE EN VUE DE SÉCURISER LE SITE DU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES AU NOUVEAU QUARTIER ADMINISTRATIF (PHASE1).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°07/AONO/MINREX/CIPM/2021 du 18 mai 2021,

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

Maître d'Ouvrage	Désignation	attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
Ministre des Relations Extérieures	Construction d'une Clôture en vue de Sécuriser le Site du MINREX au Nouveau Quartier Administratif (Phase1)	NJI CONSTRUCTION Sarl BP : Yaoundé, tél : 677 34 07 79	147 440 104	05 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 28 Juin 2021

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

COMMUNE DE BANGOU

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°012 /AONO/C-BGOU/CIPM-RTE/2021 DU 06 AVRIL 2021. POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE: CARREFOUR KEMPA- LYCÉE DE BAPA -CARREFOUR TOUPO AVEC BRETELLE VERS LE COURS D'EAU KEUNKEUN. REUNION DE ROUEST-DÉPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX -COMMUNE DE BANGOU.(EN PROCEDURE D'URGENCE);.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGOU, MAITRE D'OUVRAGE, AUTORITÉ CONTRACTANTE ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE:

Article 1er : Le Marché objet du dossier d'appel d'offre susvisé est, pour compléter de la date de signature de la présente décision attribué à l'entreprise ci-dessous indiquée :

PROJET	Entreprise adjudicataire	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	Délai d'exécution
Entretien de la route carrefour kempa lycée de Bapa-carrefour Toupe avec bretelle vers le cours d'eau Keunkeun.	ETS LUGUY SCI BP: 441 Yaounde Tel : 699 070 422	71 278 826 (Soixante-onze millions deux cent soixant-dix-huit mille huit cent vingt-six)	85 000 000 (Quatre-vingt-cinq millions)	(4,5) quatre mois et demi.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

BANGOU le 10 Mai 2021

Le MAIRE

SIKAPIN Paul

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !